

Gens de l'air Otto Lang se donne encore 15 jours

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Ce n'est, selon toute vraisemblance, que dans une quinzaine de jours que le ministre des Transports M. Otto Lang répondra aux 16 requêtes formulées par l'Association des Gens de l'air du Québec comme conditions à leur participation aux travaux de la Commission d'enquête Heald, Sinclair, Chouinard, sur l'implantation du bilinguisme dans les communications aériennes.

Co. nouveau délai a été décidé par M. Otto Lang lui-même qui veut procéder avec "la plus extrême prudence" afin de ne pas compromettre les chances d'un accord, a-t-on appris de sources fiables hier au ministère des Transports.

Les 16 requêtes ne sont pas toutes à négocier cependant la plupart ayant déjà été approuvée par le ministère du Transport. Certaines toutefois restent en question l'accord intervenu



Otto Lang

Téléphoto PC

en juillet entre le ministre Lang et les pilotes et contrôleurs anglophones.

Compromis

M. Lang par conséquent essaie depuis la semaine dernière d'échafauder une formule de compromis lui permettant de concilier les points de vue tant de la CATCA et de la CALPA (les associations anglophones des contrôleurs et des pilotes) avec les prises de position de l'Association des Gens de l'air du Québec (AGAQ).

"Le ministre considère que la décision qu'il rendra d'ici deux semaines peut lui coûter son avenir politique", a déclaré hier à LA PRESSE un fonctionnaire du ministère des Transports afin de justifier l'attentisme apparent de M. Lang.

Les créditistes en colère

Deuxième campagne de financement d'affilée avec la GRC sur le dos

par Denis LORD

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les créditistes fédéraux sont en colère. Pour la deuxième fois d'affilée, ils entreprennent leur campagne annuelle de financement "avec la Gendarmerie royale dans les jambes", et avec le résultat prévisible que la générosité des souscripteurs à leur caisse électorale s'en trouvera de nouveau hypothéquée.

Pour profiter pleinement des avantages de la nouvelle loi sur les dépenses électorales, les dirigeants créditistes ont pris l'habitude de concentrer dans les trois ou quatre derniers mois de l'année civile le gros de leur effort annuel de cueillette de fonds. C'est donc à l'automne que s'organise la sollicitation auprès des sympathisants, de même que l'émission des reçus qui leur permettent de récupérer du Trésor fédéral une partie importante de leurs contributions.

Déjà l'automne dernier, un "hasard" dont les dirigeants du parti commencent à trouver qu'il fait décidément mal les choses avait voulu qu'au moment précis où s'annonçait la campagne, la police fédérale et le ministère du Revenu se mettent aussi de la partie, en lançant une vaste enquête auprès

des militants du Québec qui avaient réclamé des remboursements d'impôts pour leurs contributions de l'année précédente.

Craignant d'avoir des ennuis avec la justice fédérale, mais également de se voir refuser encore une fois les remboursements d'impôts qu'ils espéraient, les sympathisants à la cause créditiste s'étaient quelque peu fait tirer l'oreille pour garnir les coffres du parti, comme le démontrent les chiffres que le responsable du financement, M. Gilles Caouette, a révélés au cours d'une entrevue avec LA PRESSE.

Neuf mois moins

Alors que la campagne de financement de 1974 (la première à se faire sous l'empire de la nouvelle loi) avait permis d'amasser \$1,914,253, celle de l'an dernier, soutient M. Caouette, a produit des résultats presque neuf fois moindres, soit à peine \$219,000, pendant que le nombre des souscripteurs chutait de 2,300 à 1,600.

Pendant tout ce temps, ajoute-t-il, les dirigeants du parti ont multiplié les démarches auprès de MM. Ron Basford et Bud Cullen, les deux ministres qui se sont succédés l'un derrière l'autre à la tête du Revenu, dans le but d'obtenir



Gilles Caouette, responsable du financement du Parti crédit social.

une interprétation claire de la loi de 1974 et de régler le litige entre le Crédit social et le gouvernement Trudeau. "Au lieu de nous répondre, de lancer le fils de Réal Caouette, ils nous ont lancé la GRC dans les pattes à la grandeur de la province."

Et la même chose s'est reproduite, en pire, cette année. Au moment où arrive à nouveau la saison des "récoltes" auprès des militants, la police lance une série d'accusations contre 18 sollicitateurs créditistes dans neuf régions du Québec, incluant deux députés au nombre de ceux qu'elle accuse de fraude fiscale pour leur participation à la campagne de 1974. Ceci, six semaines à peine avant la tenue d'un congrès qui doit donner un nouveau chef au parti.

Comme l'avait déjà fait son collègue Gilbert Rondeau, le député de Shefford qui est lui-même au banc des accusés, M. Caouette ne peut s'empêcher de voir "une cocherie politique" des libéraux.

dans le moment que les autorités judiciaires ont choisi pour porter le grand coup.

Questions sans réponse

A ses yeux, c'est la seule façon d'expliquer les nombreuses questions qui sont restées jusqu'ici sans réponse dans le dossier du financement créditiste. Les créditistes se demandent en particulier :

- pourquoi la police a attendu si longtemps pour déposer ses accusations alors que le printemps dernier, affirme M. Caouette, le commissaire Maurice Nadeau, de la GRC, indiquait aux dirigeants du parti que l'enquête policière était terminée depuis le 22 mars;
- pourquoi les plaintes ont été déposées par l'opinion, et non par le ministère fédéral de la Justice;
- pourquoi la police a jugé opportun de convoquer une conférence de presse pour "publier" les accusations à six semaines du congrès, quand on sait qu'elle réserve d'ordinaire ses manifestations publiques aux coups de filet de grand style;

• pourquoi l'ancien ministre du Revenu, M. Basford (devenu depuis lors ministre de la Justice), a refusé de soumettre le litige directement à une cour de justice, comme le lui avaient offert les créditistes au début de l'an dernier;

• comment il se fait que, au dire des dirigeants créditistes, des hauts fonctionnaires du ministère du Revenu aient été en désaccord entre eux sur l'interprétation de la loi, malgré l'existence d'une note explicative destinée justement à éliminer les difficultés;

• pourquoi seuls des organisateurs régionaux ont été inquiétés par la police alors que le principal responsable du financement, M. Gilles Caouette, n'est même pas accusé;

• pourquoi les vérificateurs du fisc fédéral ont-ils accepté sans discussion pour 1975 des demandes de remboursement d'impôts identiques à celles qu'ils avaient rejetées dans leurs rapports d'impôts pour 1974 (c'est notamment le cas de M. Caouette lui-même, dont le fisc a approuvé un remboursement de \$500 pour l'année 1975 après en avoir refusé un du même montant l'année précédente).

Ils devaient être déportés le 12...

Les Valdès: sursis de deux semaines

La famille Valdès, qui devait être expulsée du pays mardi prochain 12 octobre, vient d'obtenir un sursis de deux semaines qui permettra au Par-

lement canadien d'être appelé à reconsidérer la décision des autorités du ministère de l'Immigration. Hier, l'aviseur légal de la famille

Valdès, Me Jean-Louis Léger, a déposé un bref de prohibition devant la Cour fédérale, enjoignant ainsi au ministère de l'Immigration de s'abstenir de toute action tant que la requête n'aura pas été étudiée par la Cour fédérale lors de la prochaine session le 18 octobre.

La famille Valdès à laquelle on reproche d'être entrée illégalement au Canada au cours de l'hiver 1975 avait reçu, il y a une semaine, une ordonnance d'expulsion du ministère de l'Immigration devant prendre effet le 12 octobre.

Rappelons que Luis Valdès a quitté le Chili il y a dix ans pour des raisons politiques, que sa femme est espagnole. Ils se sont mariés à Gibraltar, mariage non valide selon les autorités espagnoles. Ils ont quatre enfants de 4 à 15 ans qui fréquentent l'école à Montréal.

Cette famille a habité quelque temps à Toronto avant de s'installer dans le quartier Hochelaga. Les ennuis commencèrent au moment où les Valdès voulaient régulariser leur situation. Un fonctionnaire décida qu'ils ne pouvaient obtenir le statut d'immigrants en vertu de l'article 15 de la Loi sur l'immigration.

Récemment, le député d'Hochelaga, M. Jacques Lavoie, est intervenu auprès du ministre Bud Cullen pour faire reconsidérer la décision. M. Lavoie soutient que pour des raisons humanitaires et au nom des droits de l'homme, le Canada devrait accueillir cette famille. "Durant les Jeux olympiques, les autorités canadiennes ont été bienveillantes envers les étrangers qui ont demandé l'asile politique. Je ne vois pas pourquoi on refuserait à Mme Valdès et à ses enfants le même droit, d'autant plus que Luis Valdès accepterait de se faire rapatrier au Chili à la condition que sa famille puisse demeurer au Canada."

Le député Lavoie a obtenu l'entier appui du Parti conservateur sur cette question et présentera mercredi prochain une motion à la Chambre pour renverser la décision.

Et, même si le Parlement décidait de ne pas étudier le cas Valdès, le député d'Hochelaga compte poser des questions incisives au ministre Cullen

et lui rappeler que le Cabinet a déposé, il y a un an, l'expulsion du général Quang, ressortissant vietnamien reconnu pour avoir été trafiquant de drogues dans son pays, mais qu'il demeure toujours au Canada.

La famille Petrov

La famille Petrov, qui lutte elle aussi contre l'expulsion, compte maintenant 23 membres. En effet, une jeune femme de ce groupe de gitans, Mika, âgée de 18 ans, a donné naissance à son deuxième enfant, une fille, jeudi à l'hôpital Saint-François d'Assise de Québec. Bien que l'enfant soit née un mois et demi avant terme et qu'elle ne pèse pas tout à fait quatre livres, elle se porte bien, de même que sa mère.

Bien que les Petrov soient considérés comme apatrides, on estime que le nouveau-né jouira de la citoyenneté canadienne. En vertu de la loi, toute personne voyant le jour sur le territoire canadien est citoyen canadien.

Mariages factices

Par ailleurs, les mariages factices pour éviter la déportation à des immigrants se sont multipliés l'an dernier passant de 27 cas de mariages arrangés en 1975 à 269 en 1976... Et l'année n'est pas terminée.

Un représentant du ministère public, M. David Gorrell, a cité les cas d'une femme de 65 ans épousant un jeune visiteur de 18 ans; un immigrant de langue indienne épousant une Canadienne qui ne comprenait pas un mot de ce qu'il disait; et un autre visiteur épousant sa propre tante. Le témoignage de l'épouse plus le certificat de mariage suffisent au mari pour obtenir l'admission légale au Canada.

M. Gorrell a cité ces faits à l'occasion du procès de Donna Marie Turner, une jeune femme de 18 ans, originaire de Rexdale, Ontario. Elle a été arrêtée cette année au moment où un officier d'immigration l'a reconnue alors qu'elle essayait de se marier une deuxième fois sous un nom d'emprunt. Elle avait reçu quelque \$1,500 pour chacun des deux mariages contractés avec des immigrants illégaux de l'Inde. Elle nie avoir reçu de l'argent mais se reconnaît coupable d'usurpation d'identité et de bigamie.

LA MÉTÉO

Une importante bande nuageuse recouvre tout le Québec et un front froid s'étend le long de la côte atlantique poussant des précipitations au nord de la vallée du Saint-Laurent. La situation évoluera lentement et ce n'est que dimanche qu'une amélioration perceptible se fera sentir dans les régions du sud.

à Montréal

AUJOURD'HUI DEMAIN
Minimum: 4 Maximum: 10
Temps pluvieux et froid Nuageux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-1	5	gén. nuageux, neige	nuageux
Outaouais	4	10	pluvieux et froid	nuageux
Laurentides	4	10	pluvieux et froid	nuageux
Cantons de l'Est	4	10	pluvieux et froid	nuageux
Mauricie	-1	5	gén. nuag. poss. neige	nuageux
Québec	4	10	pluvieux et froid	nuageux
Lac-Saint-Jean	0	8	pluvieux	nuag. averse
Rimouski	2	10	nuageux et pluvieux	nuageux, averse
Gaspésie	2	10	nuageux et pluvieux	nuageux, averse
Bellefleur	0	8	pluvieux	nuageux, averse
Sept-Îles	0	8	pluvieux	nuageux, averse

au Canada

RÉGIONS	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	ensoleillé	Victoria	8	18
Alberta	ensoleillé	Edmonton	2	21
Saskatchewan	ensoleillé	Regina	1	17
Manitoba	ensoleillé	Winnipeg	2	10
Ontario	nuageux, brume	Toronto	8	11
Nouveau-Brunswick	nuag. pluie, brume	Fredericton	13	14
Nouvelle-Écosse	nuag. pluie, brume	Halifax	15	19
Île du Prince-Édouard	nuag. pluie, brume	Charlottetown	8	12
Terre-Neuve	partiel. nuageux	Saint-Jean	8	15

si vous partez...

aux États-Unis								
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	64	72	Chicago	44	58	Nile-Orléans	51	66
Washington	63	75	San Francisco	57	70	Miami	78	88
Boston	60	70						

vers les capitales

Amsterdam	15	London	13	Stockholm	14
Athènes	23	Le Caire	34	Sydney	17
Berlin	10	Liabonne	11	Tokyo	21
Bruzelles	16	Madrid	22	Tunis	22
Casablanca	24	Moscou	8	Vienne	23
Gènes	18	Paris	22	Yarsovie	16
Hong Kong	25	Rome	27		

vers les plages

Acapulco	29	25	Bermudes	24	30	Nassau	24	31
Mexico	12	17	Barbade	24	30	Rio de Janeiro	24	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2V 1K9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Réviser. Tous droits de reproduction des informations par ailleurs publiées à LA PRESSE sont également réservés. Copyright de la deuxième classe. Enregistrement au numéro 1400. Part de réimpression.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Abonnement à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	REDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1.25	285-7070	
Samedi seulement	\$0.50	EDITORIAL	285-7030
		PROMOTION	285-7100
		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ABONNEMENTS PAYS D'AVANCE		PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Nombre de semaines		Commandes	285-7111
par courrier	15 28 52	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au samedi	\$16.80 \$33.60 \$67.20	Pour changer ou annuler	
Lundi au vendredi	\$15.00 \$30.00 \$60.00	du lundi au vendredi: 9h à 16.30h	
Samedi seulement	\$13.00 \$26.00		
par courrier		GRANDES ANNONCES	
Lundi au samedi	\$28.60 \$57.20 \$114.40	Détails	285-7202
Lundi au vendredi	\$21.45 \$42.90 \$85.80	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Samedi seulement	\$10.01 \$20.02 \$40.04	Carières et professions, nominations	285-7320
* Minimum de 26 semaines		COMPTABILITÉ	
Côte-Nord, par avion, 0.50		Grandes annonces	285-6892
		Petites annonces	285-6901

en bref

Ottawa interrompt la construction du bureau de poste à Deschambault

Les travaux de construction entrepris dans l'aire de protection de l'église historique de Deschambault, comté de Portneuf, ont été interrompus le 6 octobre.

C'est à la suite d'un télégramme du ministre québécois Jean-Paul L'Allier que les autorités fédérales sont intervenues. En effet, le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé a obtenu de son collègue des Travaux publics, M. Judd Buchanan, que l'on suspende immédiatement les travaux de construction d'un bureau de poste à cet endroit.

Voici le télégramme-réponse de Mme Sauvé à M. L'Allier: "Suite à votre télégramme du 5 octobre et à mes représentations auprès du ministre responsable de la construction d'un bureau de poste à Deschambault, comté de Portneuf, l'honorable J. Buchanan, ministre des Travaux publics, a accepté de faire cesser tous les travaux de construction le 6 octobre."

\$500 millions avant de recevoir le premier Aurora

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien aura dépensé, pour se doter d'avions de patrouille Aurora de Lockheed, plus de \$500 millions avant qu'un seul de ces appareils ne lui soit livré, plus précisément avant qu'un seul ne parvienne aux forces armées du pays. C'est ce qui ressort notamment d'une étude du contrat que le gouvernement a conclu avec la société américaine Lockheed. Pour les avions, 18 en tout, la compagnie Lockheed recevra du gouvernement du Canada quelque \$697 millions. Le premier avion sera livré à nos forces armées en mai 1978. Et, à ce moment, le gouvernement canadien aura déjà versé à Lockheed près de \$567 millions.

Les dépenses du gouvernement canadien pour les 18 patrouilleurs Aurora de Lockheed ne s'arrêtent pas aux \$697 millions qu'il paiera à Lockheed. En effet, elles seront d'un peu plus d'un milliard de dollars. Le coût du soutien logistique constituera la différence entre les \$697 millions et le plus d'un milliard de dollars. Le coût du soutien logistique, c'est notamment le coût des bases et de l'entretien.

Vous connaissez quelqu'un qui pratique la technique de

MÉDITATION TRANSCENDANTE

Vous le trouvez plus heureux
plus en santé, plus créateur,
plus chaleureux...

CONFÉRENCES D'INFORMATION

Entrée libre

CENTRE SUD-OUEST DE MONTRÉAL
Tous les dimanches, lundis, mardis, mercredis soirs, à 8h p.m.
3196, boul. Lasalle (près Atwater), Verdun

768-7743

LACHINE
Tous les mardis soirs, chapelet du parc LaSalle angle Saint-Antoine et 8e Avenue

CENTRE RIVE-SUD
BROSSARD: Tous les mardis, 8h p.m. Ecole Antoine Brossard, 3055, boul. Rome
LONGUEUIL: Tous les mercredis, 8h p.m. Cégep Edouard Montpetit, 945, chemin Chamblé

463-0428

CENTRE DES LAURENTIDES
SAINT-THÉRÈSE: Mercredi 13 oct. et jeudi 14 oct., 8h p.m.
Cégep Lionel-Groulx, 100, rue Duquet, Loc. C. 166

435-8475

CENTRE DE MONTRÉAL FLEURY
1388 est, rue Fleury (coin Christophe-Colomb) Tous les soirs sauf le samedi 8h p.m.
DUVERNAY: Mercredi 13 oct. et jeudi 14 oct. 8h p.m.
Jardin Rose, 3509, boul. de la Concorde

381-5391

CENTRE D'ANJOU
Tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis 8h p.m. Ecole de métier de Montréal (stationnement) 8147 est, rue Sherbrooke métro Beaugrand-nord.

NOUVEAU ROSEMONT
Mercredi 13 oct. 8h p.m. 6415, 25e avenue (coin Beaubien)

725-2021

ASSOCIATION ÉDUCATIVE SANS BUT LUCRATIF

Les méthodes douteuses du médecin Chèvrefils Le coroner Laniel fera faire enquête

par Claire DUTRISAC

Le ministère de la Justice étudie présentement le dossier de Mme Lucienne Sicoite, 56 ans, de Waterloo, décédée le 27 septembre dernier d'un cancer généralisé, après avoir été traitée durant trois ans par le Dr Paul-Emile Chèvrefils.

L'article du "Montreal Star", révélant les circonstances de cette mort, a été remis au coroner Laniel qui doit demander une enquête policière sur ce cas.

Au début de sa maladie, Mme Sicoite, sur les conseils d'une amie infirmière, alla voir un médecin qui la référa à un spécialiste du Royal Victoria Hospital.

Mme Sicoite, prêtant l'oreille à l'avis d'une tante, négligea de voir le spécialiste et se rendit chez le Dr Chèvrefils. Celui-ci, sans biopsie, sans examens radiologiques, a soigné Mme Sicoite avec de la pâte d'argile et des manipulations chiropratiques. Treize jours avant la mort de sa cliente, le Dr Chèvrefils lui prescrivit de l'huile pour la plaie qui remplaçait son sein, et du jus de betterave comme médicament.

Le Dr Paul-Emile Chèvrefils est, médecin; il a été reçu en 1947. Mais il répudie la science médicale. Il ne croit ni en la médecine, ni en la chirurgie.

Il a convaincu Mme Sicoite de se soustraire à tout traitement médical. Il lui aurait dit: "Tu ne montreras pas ça à un docteur; tu ne lui permettra pas d'en prendre un morceau. S'il t'opère, tu es finie".

C'est ce que m'a rapporté le Dr Pierre Giroux que Mme Sicoite, sur les instances de certains membres de sa famille, avait consenti à voir, "à condition que je ne la touche pas" a précisé le Dr Giroux. Cette consultation a eu lieu le 8 septembre.

Visiblement atterré et révolté par le sort de Mme Sicoite, le Dr Giroux a donné une entrevue à **La Presse** afin, a-t-il dit, de mettre les gens en garde.

"Il faut faire quelque chose pour éviter à d'autres gens ce qui est arrivé à Mme Sicoite, à cause du pouvoir de persuasion extraordinaire de ce médecin. Puisqu'on ne peut convaincre ceux qui vont le consulter, il faut prévenir le reste de la population."

Chose curieuse, le Dr Chèvrefils qui se refuse à exercer la profession de médecin s'enlève à rester médecin. Radié de la Corporation professionnelle des médecins et chi-

urgiens du Québec, en 1973, il va d'appel en appel de cette décision devant les tribunaux, ce qui lui permet de continuer sa pratique "médicale" (?) en toute impunité jusqu'à ce que la Cour suprême du Canada statue sur son sort.

Des réponses déconcertantes

Le 8 septembre dernier, le Dr Giroux a remis à M. et Mme Sicoite quatre questions à poser au Dr Chèvrefils.

Rappelons que lors de cette visite, l'état de Mme Sicoite était lamentable: "Elle n'avait plus de sein; rien qu'une large plaie de dix pouces de diamètre, suintante de pus et de sang, sur laquelle elle avait appliqué un "kleenex". Toutes les vertèbres dorsales étaient tachetées de métastases et la lésion s'étendait à l'épaule et au sternum". Elle ignorait qu'elle souffrait d'un cancer.

Voici les questions au Dr Chèvrefils et les réponses pour le moins déconcertantes qu'il leur a faites, réponses rapportées au Dr Giroux par M. Sicoite.

Q.-Où est rendu le sein?
R.-Le sein est en dedans. Quand la plaie va être guérie, je vais vous le faire sortir.

Q.-Depuis deux ans que vous soignez la plaie, est-ce qu'elle s'est améliorée?

R.-La plaie est belle. Des antibiotiques, elle n'en a pas besoin. Elle n'a qu'à prendre du jus de betterave et du miel.

Q.-Les métastases à la colonne, ça se voit quand on demande des rayons-X?

R.-Des photos, si vous en voulez, je vais en prendre.

Q.-Comment expliquez-vous l'épanchement pleural au poumon gauche?

R.-Le radiologiste qui a pris les films ne connaît pas ça et l'image qu'il voit est tout simplement le reflet de la plaie!

Le Dr Chèvrefils, qui a fait des études en chiropratique, ne fait pas partie de l'Ordre des Chiropraticiens du Québec, ayant refusé de se soumettre aux examens exigés pour avoir droit de pratique.

En juin, le Dr Chèvrefils avait répondu à M. Sicoite qui s'inquiétait de l'état de sa femme: "J'ai soigné des cas pire que ça et j'en ai guéri".

Et le plus déconcertant, c'est que le Dr Chèvrefils a conservé la confiance de l'ensemble de la famille.

Une rumeur sans fondement a relancé l'affaire Coffin

par Jacques BENOIT

Ni la police, ni les journalistes accourus en Gaspésie n'ont retrouvé hier la fameuse jeep reliée à l'affaire Coffin, que, selon la rumeur lancée jeudi par Radio-Canada, des chasseurs auraient découverte récemment en forêt, non loin de Murdochville.

Pour sa part, la division de la Sûreté du Québec du Bas Saint-Laurent a dit avoir mené hier, à ce sujet, une enquête approfondie, qui, toujours selon la SQ, a démontré que la rumeur était dénuée de tout fondement.

L'inspecteur Fafard

Au dire du commandant de la division, l'inspecteur en chef Georges Fafard, que **LA PRESSE** a pu joindre hier soir, des agents ont interrogé les deux chasseurs censés avoir découvert le véhicule, MM. Barry Patterson et Thomas Nelson, et tous deux, a-t-il dit, ont nié la chose. **LA PRESSE** pour sa part, en plus d'interroger ces deux hommes, en a aussi interrogé un troisième, M. Garry Patterson, censé de même avoir vu la jeep: tous trois ont démenti la rumeur et affirmé qu'ils ne savaient strictement rien de l'affaire... sinon ce qu'en dit la rumeur publique.)

Par ailleurs, contrairement à ce qu'avait affirmé plus tôt un porte-parole de la division, M. Fafard a indiqué que la Sûreté n'avait pas fait de recherches par hélicoptère dans la région où, d'après la rumeur, on avait découvert la jeep.

Si la Sûreté n'a pas fait de telles recherches, a-t-il dit en substance, c'est qu'elle n'a recueilli aucun indice justifiant l'entreprise.

Néanmoins, a-t-il ajouté, la police poursuit son enquête, afin de retrouver l'auteur, ou la source, de la rumeur, la SQ entendant porter une accusation de méfait public, s'il y a lieu, contre la ou les personnes l'ayant lancée.

"C'est peut-être un ballon publicitaire", a-t-il dit, tout en précisant qu'il ne faisait allusion à rien de particulier, pas même au film sur l'affaire Coffin que sont à préparer actuellement deux producteurs québécois.

Confiance

Au service de la SQ depuis de nombreuses années, M. Fafard, du temps des meurtres des trois chasseurs américains, était simple agent à la section de Gaspé, et, à ce titre, il participait à l'enquête policière qui eut lieu dans le temps sur l'affaire Coffin.

Questionné au sujet du discrédit que cela, dans l'opinion publique, pourrait jeter sur l'enquête dite approfondie menée hier par la SQ, il a déclaré: "Il faut avoir confiance à la police plus que ça."

De toute façon, a-t-il ajouté en substance, même si je suis le commandant de la division, ce n'est pas moi qui ai dirigé l'enquête d'hier, mais le responsable, à Rimouski, du bureau



Wilbert Coffin en compagnie de ses avocats, Raymond Maher et François de Billy Gravel, à l'époque de son procès.

des enquêtes criminelles, le sergent Claude Giguère.

L'affaire Coffin

Accusé, en août 1953, du meurtre de trois chasseurs américains, Wilbert Coffin, un prospecteur de la région de Gaspé, fut finalement trouvé coupable et condamné à la pendaison le 5 août 1954.

Pendu en février 1956, à la prison de Bordeaux, Coffin persista à affirmer, jusqu'à sa mort, qu'il n'avait pas été la dernière personne à voir les chasseurs vivants, contrairement à ce que visaient à démontrer les preuves de circonstances présentées par la Couronne au procès. Selon lui, deux autres chasseurs américains conduisant une jeep se trouvaient en compagnie des trois Américains assassinés par la suite, quand il vit ceux-ci pour la dernière fois.

à lui, il estimait que tout cela était sérieux. A ce sujet, l'avocat a dit attendre un dossier que quelqu'un habitant la Gaspésie est actuellement à lui préparer.

Joint de même par téléphone, le journaliste qui lança le premier la nouvelle, M. Denis Courchesne, de Gaspé, a expliqué que celle-ci avait d'abord été diffusée jeudi, à 17 heures, au réseau régional de Radio-Canada, et que c'est par la suite contre son gré que le bureau de Radio-Canada de Matane avait décidé de la diffuser à l'échelle nationale.

La nouvelle diffusée au plan régional portait d'abord, selon lui, sur l'intérêt qu'on portait à Gaspé à la rumeur et, également, sur les répercussions psychologiques qu'elle avait sur la population.

Ce qui l'a amené à la diffuser, a-t-il dit, est d'abord le fait que, personnellement, il avait recueilli une dizaine de témoignages concordants d'amis ou de parents des chasseurs ayant, croyait-on, vu la fameuse jeep.

A son dire, ce qui l'incita enfin à croire que la nouvelle, ou la rumeur, n'était pas dénuée de fondement, fut la déclaration que lui fit un avocat de Gaspé, Me Robert Pidgeon, comme quoi un client lui avait demandé d'établir un dossier sur la découverte du véhicule.

Malgré de nombreux appels téléphoniques, **LA PRESSE** n'a pu joindre hier Me Robert Pidgeon. Pour sa part, questionné par téléphone, son père, Me Terence Pidgeon, a affirmé que ni lui ni son fils n'avaient quoi que ce soit à voir à cette affaire.

La commotion

Fondée ou pas, la rumeur a créé, hier, une véritable commotion dans le milieu journalistique. De Montréal, de Québec, de Toronto, et même de New York et de Washington, dit-on, une nuée de journalistes se sont envolés pour la Gaspésie, alors que, selon un porte-parole de la Sûreté du Québec, les appels pleuvaient de partout sur la police.

Quant à lui, assis toute la journée à son bureau de l'organisme "Jeunesse Canada Monde", l'écrivain et ex-éditeur Jacques Hébert n'en a pas bougé de la journée, même pour le dîner, submergé qu'il a été d'appels téléphoniques venus de partout. Comme on sait, M. Hébert écrit deux livres sur l'affaire Coffin, dont l'un, "J'accuse les assassins de Coffin", entraîne la création d'une commission royale d'enquête par le gouvernement de Jean Lesage, en 1964.

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O.O.D.
MARCO COSSETTE B.A.O.D.

PRESCRIPTION DE LUNETTES
LUNETTES COULEUR, SOULEVÉS, O.P.G. DES
LUNETTES PROGRESSIVES

MONTREAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTREAL
12245 rue Grenier (Côte-Verre)
• CENTRE MEDICAL ST-URBAIN
3875 rue St-Urbain (Avenue des Pins)
• 5004 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL
• POLYCLINIQUE MEDICALE CONCORDE
330 est. Boul. de la Concorde (Dufferin)
UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE
845-4221

Souriez au froid de l'hiver.
Nous vous garderons au chaud.

Emilien Turgeon Fourrure Inc.
8039, rue Saint-Denis 382-1330

PEUR DES SERPENTS?
L'Institut de psychologie pour le développement du comportement offre l'occasion aux gens effrayés par les serpents d'éliminer cette peur.

Les sessions thérapeutiques débuteront en octobre et novembre.

**POUR INSCRIPTION ET PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 HEURES A MIDI**

TELEPHONER A 527-1706

**NOUS ACHETONS
LA
VIEILLE MONNAIE**

Exemple, le dollar Canadien en argent de 1948: \$300.

Avez-vous des pièces de monnaie, des billets ou des timbres anciens dans vos tiroirs?

Ils peuvent valoir plus que vous ne le pensez.

Demandez une évaluation en donnant une description par lettre ou par téléphone, ou envoyez pièces, billets ou timbres par courrier recommandé à:

LIPSON & SONS
(GARE DU CN) 885, RUE LAGAUCHETIERE, OUEST
SUITE 220, MONTREAL, QUE. H3B 4G1
TELEPHONE: (514) 866-1212

MÉDITATION TRANSCENDANTALE
telle qu'enseignée par Maharishi Mahesh Yogi

CONFÉRENCES D'INFORMATION (Entrée libre):
Centre de Montréal Saint-Denis Tél.: 845-2101
4364, rue Saint-Denis (Métro Mont-Royal)
Tous les soirs à 8 h, sauf le samedi
Association éducative sans but lucratif

VOULEZ-VOUS CESSER DE FUMER?

- La technique des images subliminales qui transmet des messages directement à l'inconscient.
- Le traitement est dirigé par une équipe de médecins et par des spécialistes en toxicomanie.

CLINIQUE DE DÉSINTOXICATION POUR FUMEURS — POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est. boul. de la Concorde, Laval Tél.: 667-3020

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE
ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi, le 11 octobre 1976, jour de l'Action de Grâce, il n'y aura pas d'enlèvement des ordures ménagères.

Les contribuables qui bénéficient habituellement de l'enlèvement des ordures ménagères le lundi, devront déposer leurs poubelles lors du prochain jour de collecte régulière des déchets soit jeudi le 14 octobre 1976.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 8 octobre

Le greffier de la ville
Marc Boyer, C.R.

ECKANKAR
ANCIENNE SCIENCE
DU VOYAGE DE L'ÂME

Le plus ancien des enseignements spirituels maintenant révélé au monde

Soirée d'information (entrée libre)
Tous les lundis, 20h30
Montréal: 1319 rue Ste-Catherine (est) (Métro Beaudry) 521-6518
Béllevue: 328 De Rouville, Bellevue, 467-1800

LOUP CHAT KOLINSKY
George Pouliot
FOURRURES INC
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
Stationnement gratuit
527-8664 Depuis 1914
Lauréat Pouliot prés

Cuisines et rénovations

PLUS DE 100 MODÈLES D'ARMOIRES DE CUISINE
CHOIX DE MODULES OU SUR MESURE
Nous vous offrons aussi des armoires de cuisine suivant vos spécifications.

DIRECTEMENT DE NOS ATELIERS
AVANT D'ACHETER... COMPAREZ NOS PRIX
CUISINES
VOTRE CUISINE EST-ELLE FONCTIONNELLE?

PROFITEZ DE NOTRE SERVICE GRATUIT DE PLANIFICATION À L'USINE OU À DOMICILE PAR NOS SPÉCIALISTES.

Special "CIMARRON" Armoire du haut 56" : \$89 Armoire du bas 56" : \$146

SALLES DE JEUX ET RAJOUTS
• TOITURES • FOYERS • REVÊTEMENT EXTÉRIEUR
NETTOYONS TAPIS À SEC RÉSIDUEL ET COMMERCIAL

ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE **382-6842**

SALLE DE MONTRE OUVERTE AU PUBLIC
HEURES D'OUVERTURE
LUN., MAR., MERC.
de 9h a.m. à 6 p.m.
JEUDI, VENDREDI
de 9h a.m. à 8 p.m.
SAMEDI
de 10h a.m. à 4 p.m.
DIMANCHE
de 11h a.m. à 4 p.m.

la maison d'aujourd'hui ltée
au 8905, boul. SAINT-LAURENT, Montréal, tél.: 382-6842
SUCCURSALES À SHERBROOKE ET À 6107, RUE PRINCIPALE, SAINT-CAIXTE, 222-3235

performances

Sidbec reprend ses activités mardi prochain

SIDBEC-DOSCO VIENT de lever le lock-out pour ses usines de Montréal et de Truscon après la signature des conventions et des protocoles de retour au travail avec les syndicats concernés. Le travail reprendra donc mardi prochain à ces deux usines et ça ne devrait pas tarder pour les autres. Les négociateurs de l'usine d'Etobicoke rencontreront en effet les représentants de la direction de la sidérurgie québécoise mardi prochain en vue de la signature alors que le seul des trois syndicats de l'usine de Outremont qui avait rejeté les offres patronales reprendra son vote dimanche.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE a confirmé hier qu'il surveillera toutes les importations de café pour un an. La mesure vise à identifier la cause de la récente hausse des prix mondiaux du café et à voir si des mesures additionnelles peuvent être prises pour limiter les hausses de prix au Canada. Tous les importateurs devront dorénavant obtenir un permis d'importation. La mesure a été prise après accord avec l'Organisation internationale du café.

LA COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES du Québec (CVMQ) vient de recommander au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de nommer un administrateur gouvernemental à l'Entraide immobilière Laurentienne de même qu'au Crédit hypothécaire qui gère depuis peu ses fonds. L'Entraide immobilière Laurentienne, qui vendait des plans d'épargne, a perdu son permis le 17 juillet 1975. Par la suite, ce syndicat coopératif a signé un contrat de gérance "illégal et inéquitable" avec Le Crédit hypothécaire Inc., afin que ce dernier administre ses activités et ses actifs pendant 15 ans. Et comme "il y a eu malversation, abus de confiance ou autres inconnues d'un ou de plusieurs membres du conseil d'administration", la CVMQ recommande au ministre de nommer un administrateur gouvernemental pour protéger les quelque 6.000 sociétaires, surtout de l'extérieur de Montréal, ayant souscrit \$8.4 millions.

LE TAUX DE CHOMAGE américain s'est légèrement réduit en septembre, revenant à 7.8 pour cent de la population active contre 7.9 pour cent en août, a annoncé hier le département du Travail. Environ 7.4 millions d'Américains étaient sans emploi le mois dernier contre 7.5 millions le mois précédent, précise le département. Ces statistiques semblent indiquer qu'il n'y a guère eu d'amélioration, sinon minime, dans le secteur de l'emploi aux Etats-Unis en septembre, ce qui confirme la "pause" prolongée de l'économie américaine. Le taux de chômage américain, qui était retombé à 7.3 pour cent en mai et remonté à 7.9 pour cent en trois mois consécutifs de hausse.

LA PROLONGATION DE DISPUTES au niveau local pourrait retarder la réouverture prévue pour le milieu de la semaine prochaine des usines américaines de Ford Motor, paralysées par une grève générale depuis le 15 septembre. Les 170.000 ouvriers du constructeur, notent les experts, devraient ratifier sans trop de problèmes d'ici mardi prochain l'accord sur un nouveau contrat de travail de 3 ans conclu cette semaine entre le syndicat des ouvriers de l'automobile (UAW) et la direction de Ford Motor. Mais ceci ne signifie pas que tous les ouvriers en grève retourneront immédiatement au travail. Des accords particuliers sur les conditions de travail dans plusieurs des grosses usines du constructeur devront d'abord être conclus et ce processus pourrait prolonger la grève de plusieurs jours.

DES NEGOCIATIONS AMERICANO-CANADIENNES sur les questions énergétiques se sont ouvertes hier à Washington. Les conversations doivent notamment porter sur la fourniture de pétrole et de gaz naturel canadiens aux Etats-Unis, ainsi que sur les modalités d'acheminement vers l'Amérique du gaz produit en Alaska. Les négociations sont conduites pour le Canada par M. Gordon MacNab, ministre adjoint au ministre des Mines et pour les Etats-Unis par M. Julius Katz, sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires économiques.

Seul Québec peut sauver St. Lawrence Columbium

par Pierre GRAVEL

Le gouvernement du Québec se portera la semaine prochaine au secours de la St. Lawrence Columbium & Metals Corp. dont les actifs sont menacés d'être mis en vente sous peu par la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

C'est du moins l'assurance qu'en a donnée hier à LA PRESSE le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer. Ce dernier a en effet confirmé qu'il recommandera mercredi au Conseil des ministres que le gouvernement propose une entente en ce sens à la banque.

"Il s'agit, a-t-il précisé, non pas d'une subvention directe à l'entreprise mais plutôt d'une offre de garantie financière à la banque." Cette garantie pourra être de l'ordre de \$1.2 million correspondant à la dette actuelle de la St. Lawrence envers la banque.

Cette proposition sera cependant conditionnelle à l'assurance fournie par la banque qu'elle investira au moins \$2.5 millions dans l'entreprise pour permettre sa relance. Au moins en attendant qu'une autre société industrielle ou minière s'associe à la St. Lawrence dans l'exploitation des gisements de columbite à Oka.

La recommandation du ministre fait suite à une étude par un groupe d'experts dirigés par un sous-ministre adjoint des Richesses naturelles, M. Daniel Perlstein, qui se sont penchés depuis la mi-août sur les difficultés rencontrées par cette société contrôlée par M. Jean-Joffe Gourd, de Montréal.

Ces difficultés remontent à quel temps déjà et sont antérieures, semble-t-il, au conflit de travail qui a éclaté à Oka en février dernier et qui serait sur le point de se régler.

C'est en effet aujourd'hui que les 175 ouvriers de la St. Lawrence doivent se réunir pour se prononcer sur une entente de principe intervenue récemment entre les négociateurs patronaux et syndicaux en présence d'un conciliateur du ministère du Travail.

Cette grève avait cependant été précédée de plusieurs autres affrontements entre la direction de la St. Lawrence et quelques-uns de ses cadres administratifs intermédiaires remplacés depuis. Ces deux crises ont largement contribué, selon plusieurs observateurs du milieu des mines, à réduire la productivité et du même coup la rentabilité de l'entreprise.

En juin dernier, celle-ci faisait face à environ \$5 millions de dettes dont \$1.2 million à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, le solde étant constitué de comptes à payer et prêts hypothécaires dont plus de \$2 millions avancés personnellement par Jean-Joffe Gourd.

Le 25 juin, la banque décidait de saisir les actifs de la société. On évalue en certains milieux à environ \$10 millions la valeur potentielle des installations d'Oka dans des conditions normales d'opération. Sans compter les \$29 millions que représente un gisement encore inexploité et contigu à la mine de la St. Lawrence présentement en activité. Du moins, selon l'avis d'une firme spécialisée en administration minière, la Pinckoe, Allen et Holt, d'Arizona, qui aurait récemment procédé à une étude à ce sujet.

Cette saisie des actifs serait survenue, d'après plusieurs sources, au moment où J.J. Gourd négociait activement un projet d'association avec d'autres financiers qui auraient apporté le capital nécessaire pour relancer efficacement son entreprise. L'objectif de ce dernier demeurant toujours de conserver le contrôle de la St. Lawrence.

Il va de soi que l'annonce de la faillite éventuelle a sérieusement compromis les négociations en cours. Il apparaissait dès lors plus avantageux pour les partenaires pressentis d'attendre tout simplement pour s'approprier ensuite, à bon compte et sans Jean-Joffe Gourd, la propriété complète des installations.

Rejoint hier à son bureau de Montréal, ce dernier a refusé de confirmer ou d'infirmer la nouvelle de l'assistance prochaine du gouvernement, alléguant que les tractations en cours sont trop délicates pour faire l'objet de débats publics. Il n'a pas nié cependant que le temps presse et qu'il ne pourra pas indéfiniment investir pour maintenir en

vie une entreprise qu'il n'a plus seul la possibilité de relancer.

C'est sans doute, semble-t-il, le souci du ministre Cournoyer de donner à la St. Lawrence un peu de répit qui explique la démarche prochaine du Conseil des ministres.

Plusieurs personnes interrogées hier par LA PRESSE demeurent cependant sceptiques quant à l'efficacité à moyen terme de la mesure gouvernementale. Compte tenu de la complexité des problèmes financiers de la St. Lawrence, on se demande s'il s'agit vraiment d'un répit avant un nouveau départ... ou d'un dernier sursaut avant la fin! Dans les deux cas, le gouvernement pourra toujours prétendre, concluent-ils, qu'il a quand même fait sa part...

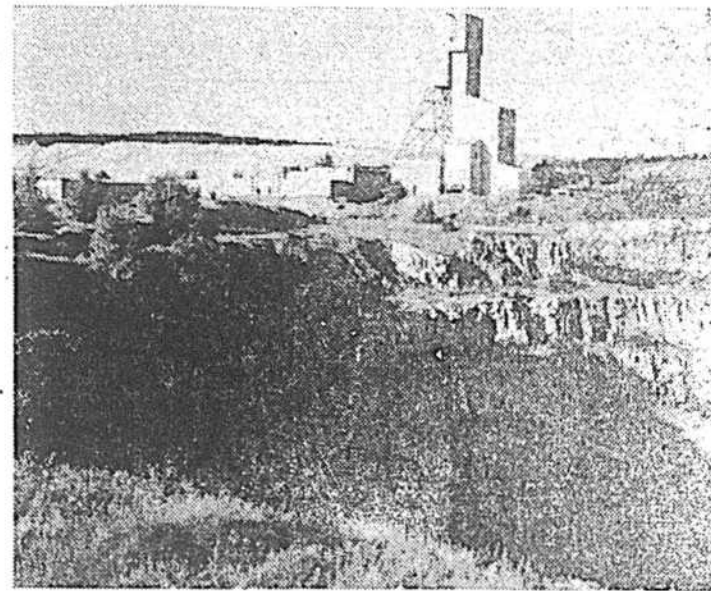
Le prix de la pinte de lait augmente de trois cents

Le lait coûtera trois cents de plus la pinte à compter du premier novembre.

La Régie des marchés agricoles a en effet annoncé que la hausse touchera le lait sans égard au pourcentage de gras et sans égard à la capacité du contenant.

Le consommateur devra également faire les frais du passage au système métrique. Le litre de lait, coûtera un cent de plus, que la même quantité convertie en pinte.

La Régie explique que cette aug-



L'usine de la St. Lawrence Columbium est fermée par une grève depuis février dernier. Le syndicat se prononce aujourd'hui sur un accord intervenu récemment.

mentation de un cent est due au fait que la productivité de l'équipement converti au système métrique diminuera et que la main d'œuvre affectée aux opérations d'emboîtement, d'entreposage et de distribution devra manipuler plus d'unités de contenants pour un même volume de lait transigé.

L'organisme gouvernemental fait remarquer que la ménagère épargnera un cent sur tout achat de quatre litres, qui est sensiblement moins qu'un gallon.

Avec ces hausses de prix, la pinte de lait homogénéisé coûtera au moins 54 cents alors que le litre, qui ne représente que 0.88 pinte, se vendra dorénavant 49 cents. Précédemment les prix autorisés par la Régie étaient de 51 cents pour la pinte de lait et de 45 cents pour le litre.

La Régie sent par ailleurs le besoin d'expliquer sa décision dans un long communiqué. L'organisme explique que de cette augmentation de trois cents la pinte, un peu plus d'un cent ira aux producteurs de lait.

Les deux cents additionnels ira aux compagnies laitières. La Régie estime que les augmentations de salaires consenties dans ces entreprises depuis mai 1975, date de la dernière hausse des prix du lait, représentent une valeur d'un cent et demi la pinte. L'autre demi-cent est accordé parce que les frais généraux des entreprises ont augmenté au rythme de 10 p. cent.

L'organisme précise que cette augmentation a été prise après que les producteurs aient demandé des hausses de prix qui auraient signifié une augmentation de sept cents et demi la pinte pour le consommateur. La conversion au système métrique aurait même coûté deux cents et demi de plus aux consommateurs.

Au lieu de toucher, une augmentation de \$2.99 le cent livres de lait, les producteurs devront se contenter d'une augmentation de seulement 45 cents le cent livres.

L'importance des investissements américains au Canada diminue

La part des investissements étrangers directs détenus par des Américains diminue.

Selon les dernières données publiées hier par Statistique Canada, les investissements directs américains s'élevaient à près de \$29 milliards à la fin de 1974, soit 80 pour cent des \$36.2 milliards investis par des étrangers au Canada.

En 1970, la part des Américains était de 84 pour cent.

Le total des investissements étrangers directs a augmenté de 10 pour cent au cours de 1974 mais cette croissance était légèrement inférieure à la hausse de 11 pour cent enregistrée en 1973.

D'autre part les Britanniques ont réussi à maintenir leur part malgré la nationalisation de leurs intérêts

dans le complexe hydro-électrique de Churchill Falls.

A la fin 1974, les investissements britanniques atteignaient \$3.5 milliards.

Par ailleurs, les investissements directs appartenant aux pays de la Communauté économique européenne, autres que la Grande-Bretagne, ont faiblement augmenté jusqu'à \$2.017 millions. Les Pays-Bas qui, avec \$807 millions ont contribué majoritairement à cette augmentation, viennent en tête de ce groupe de pays prenant la place de la France dont les investissements ont diminué de 5 pour cent depuis 1973 pour s'établir à \$580 millions.

Pour sa part, les investissements japonais au Canada s'élevaient à

\$258 millions à la fin de 1974, soit une augmentation de \$8 millions.

Le secteur manufacturier demeure le secteur choyé par les investisseurs étrangers. Les investissements ont ainsi augmenté de 12 pour cent dans ce secteur pour atteindre \$14,796 millions. Ce secteur a absorbé 41 pour cent des investissements étrangers.

Les investissements dans le secteur pétrolier et du gaz naturel ont crû de six pour cent à \$8.9 milliards. Ce secteur représentait 25 pour cent des investissements étrangers totaux.

A la fin de 1974, les étrangers avaient investi \$4,032 millions dans le secteur minier, \$1,309 millions dans le secteur financier et \$2,375 millions dans le commerce.

Socialisme et capitalisme ne convergent pas: ils s'usent au profit d'un modèle monolithique

par Jean POULAIN

"A force de s'entendre dire sur une voix grave de professeur que tel gouvernement révolutionnaire vient de nationaliser les entreprises, les banques et les compagnies d'assurance, le citoyen occidental se persuade qu'en effet ce serait un bon remède à ses propres maux. Il ne lui est plus étrange à la langue de prendre les régimes marxistes ou tiers-mondistes (la Yougoslavie, Cuba, la Chine, le Portugal) comme modèles parce qu'ils sont cautionnés par les médias, voire par les partis, qui insistent leur message dans un cerveau distrait.

L'économie qui s'écrit

"Le fait que le socialisme de fait chaque jour plus abstrait et plus distant des exigences de la vie est non seulement le signe de son épuisement intellectuel, c'est aussi signe que la société industrielle s'est engagée dans une impasse. Des "socialistes" comme Gilles Martinet, H. Marcuse, J.K. Galbraith, Ivan Illich, etc. ne sont guère capables de sécréter autre chose que des éléments d'utopie tels l'autogestion, la convivialité, la tolérance répressive et autres slogans devenus, dans le climat intellectuel étouffé de l'Occident contemporain, des hybrides entre le logos gratuit et des programmes d'inaction.

Ce qui ne fait pas de doute, par contre, c'est que la population s'imprègne d'idées "socialistes" à mesure que s'introduit entre elle et la réalité un écran de notions gratuites.

Cette description réaliste et réelle de ce que l'on constate tous les jours; il faut bien le dire, s'intègre dans un cadre — ou plutôt un carcan — d'un pessimisme extrêmement amer, quant à la survie des institutions politiques et fraîchement économiques de l'Occident et qui fait l'objet d'un ouvrage fraîchement sorti en librairie.

Dans "Le socialisme sans visage; l'avènement du tiers modèle" l'A-

méricain Thomas Molnar prétend que la soi-disant convergence du libéralisme et politique et du système communiste n'existe pas.

En réalité, explique le professeur de la City University de New York, les deux systèmes sont usés et sur la voie d'un déclin rapide.

Dans cette transformation, les pays communistes et le Tiers-monde se détachent du modèle occidental et s'acheminent vers ce que l'auteur appelle le monolithisme, soit un socialisme de technocrates qui liquide les institutions implantées par la conquête occidentale ou bien les vide de son contenu, c'est-à-dire de

leur indépendance vis-à-vis de l'Etat et de leur représentativité vis-à-vis du peuple.

Cette usure de la "trinité laïque": démocratie, libéralisme et économie lui fait perdre son prestige, notamment auprès du Tiers-monde.

De trop longues habitudes

Elle se manifeste, explique Thomas Molnar, comme se manifestent la vieillesse, l'ennui ou l'énervement causé par les trop longues habitudes. Institutions, concepts, prestiges sociaux, solutions politiques, etc. se disloquent et cèdent à d'autres qui ne leur sont pas forcément supérieures.

"On commence à découvrir", ajoute-t-il, "que le libéralisme a des conséquences sur la politique, les mentalités et les mœurs, et que les conséquences sont en partie néfastes." Le remède serait-il la réforme du libéralisme? C'est douteux, répond l'auteur.

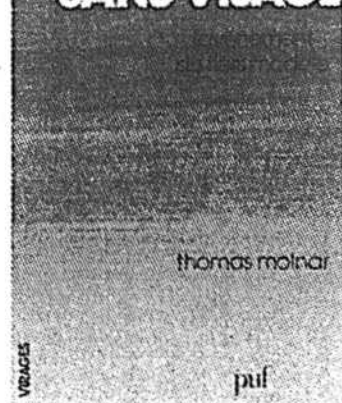
Certains dirigeants (du Tiers-monde) sont déjà d'avis que la bourgeoisie occidentale a tout intérêt à tranquilliser les peuples du Tiers-monde, d'arrêter les guerres intestines et conflits sociaux, afin d'empêcher leur évolution vers un haut niveau économique. La paix dans les trois continents sous-développés serait, d'après cette analyse,

une espèce d'arme secrète de la bourgeoisie occidentale.

L'usure du libéralisme — c'est-à-dire des notions combinées de paix, de progrès et de la puissance de la société civile, le recul de l'Etat en tant que gardien du bien commun — s'accompagne de l'usure de la démocratie.

L'auteur constate que de nos jours les électeurs n'utilisent pas leur droit de vote dans une proportion supérieure à 60 pour cent, ce qui donne le pouvoir de décision à un peu plus de 30 pour cent ou un tiers seulement de la population.

LE SOCIALISME SANS VISAGE



Aussi, la souveraineté populaire, "jamais autre chose qu'une fiction, est devenue un mythe entretenu à grands frais et à l'aide du lavage de cerveau, car on vote, en fin de compte, pour un certain genre de pression, ne faisant plus confiance ni aux partis ni aux programmes".

Il en résulte, à mesure que la démocratie débouche sur le désordre, que la fonction des institutions est usurpée par les groupes de pression devenus des féodalités.

Sous la démocratie contemporaine, affirme souvent à bon droit

l'auteur, nos sociétés vivent dans un état de siège, seulement l'ennemi, dans cette drôle de guerre, se trouve à l'intérieur. Son nom est ANARCHIE.

L'usure de la démocratie n'est donc pas autre chose que l'usure de l'Etat, ce qui peut paraître paradoxal à une époque de totalitarisme.

Nous sommes donc témoins des attaques concentrées dont l'objet est l'Etat démocratique-libéral et qui finissent par l'usure.

La prédominance de la société civile en porte la responsabilité principale, soutient Thomas Molnar, tout comme la noblesse et le clergé portaient la responsabilité de l'effondrement de l'Ancien régime.

L'exemple de l'Angleterre

Pour lui, l'exemple typique est celui de l'Angleterre, car la démocratie parlementaire y avait les racines les plus profondes. "Selon les observateurs les plus lucides, dit-il, ce pays est aujourd'hui gouverné, c'est le mot, par les syndicats, véritables féodalités, à la place du Parlement."

On n'a qu'à considérer le sort de deux catégories dans l'économie de nos pays, les petits et moyens commerçants et entrepreneurs, poursuivis, et les ouvriers d'autre part. La première, point ou sporadiquement organisée en groupes de pression, confie, en dernière analyse, son destin à l'Etat; le résultat est la lutte pour la survie de plus en plus difficile, les faillites, les liquidations, les fermetures sous le poids des impôts et de la bureaucratie. Les employés, réduits au chômage, n'inquiètent guère l'Etat et son partenaire, le syndicat, car les chômeurs sont recueillis et embrigadés par celui-ci: sa clientèle s'en accroît, le niveau s'étend là où il y eut un noyau d'indépendance.

Mais la nature de la société libérale-démocratique-économique est telle qu'elle engendre sans cesse des associations contestataires, des groupes de pression, qu'on ne peut satisfaire dans le cadre de la légalité.

Aussi la classe des "faisceaux d'abstractions" a décidément contribué à la baisse du respect dû aux institutions et à l'Etat en tant que réalités ayant leur nature propre.

Pour conclure ses prophéties, l'auteur avance que la nouvelle histoire ressemblera peut-être à celle que connaît le monde avant l'aventure occidentale de l'homme, ce qui lui fait dire que notre système actuel sera qualifié plus tard par les témoins du "troisième modèle" comme: "l'Ancien régime".

La nouvelle classe, puissante, bien que dissimulant son pouvoir sous des apparences démocratiques, populistes et "socialistes" voire "révolutionnaires", termes à la mode, s'emparera de l'Etat ou bien vivra en symbiose avec lui.

"Au lieu d'écraser les institutions, l'Etat en Occident se laisse dissoudre dans la contestation générale, déclenchée par les groupes de pression et féodalités, et subit un sort semblable à celui des institutions elles-mêmes: abdication de l'autorité, activité décentrée et étendue sur tout le panorama social, glissement incontrôlé vers les nouvelles concentrations du pouvoir."

Si l'on peut voir dans cette description une illustration de ce qui germe actuellement au Québec ou qu'a connu plus brutalement le nouveau Portugal, l'on peut, par contre, mettre de l'avant le cas de la Suède où ce que l'auteur appellerait "féodalités" ont cédé du terrain.

L'ouvrage est déprimant mais a le mérite de créer une prise de conscience des problèmes de base qui assaillent nos sociétés évoluées ou militent encore, Dieu merci, des esprits lucides et réalistes qui sauront défendre et préserver des structures qui ont fait leurs preuves plus qu'il n'en faut.

LE SOCIALISME SANS VISAGE l'avènement du tiers modèle par Thomas Molnar. Publié par les Presses universitaires de France (PUF).

Les distributeurs ont peur des bouteilles retournables

par Michel ROESLER

La décision de l'Ontario d'imposer l'usage de contenants retournables inquiète vivement les milieux québécois de la distribution alimentaire qui redoutent que le Québec adopte une législation analogue.

Les raisons de cette crainte sont strictement économiques. Les distributeurs de produits alimentaires estiment que de telles mesures vont accroître sensiblement leurs coûts d'exploitation par l'obligation d'engager du personnel supplémentaire pour trier et stocker les contenants et par des besoins d'espace accrus.

En Alberta, où une législation de ce genre est en vigueur depuis deux ans, le recyclage de contenants a entraîné, cette année, des frais supplémentaires dépassant les \$5 millions.

Une récente étude faite par Proviso portant sur la manutention dans 9 supermarchés pendant 1 an, de 3 millions de contenants consignés montre que cela a coûté \$108,000, soit 3.66 cents par contenant (des bouteilles en général). Il faut inclure dans ces frais, le bris, l'espace et la main-d'œuvre.

Une autre statistique présentée par l'Institut canadien de la distribution alimentaire fait valoir que le seul bris de bouteille dans une épicerie indépendante de moyenne importance entraînait \$2,800 de frais annuellement.

L'achat de bouteilles par épicerie, souligne cette même recherche, se situe autour de \$1,350 par semaine.

Dans la perspective d'une adoption par le gouvernement québécois d'une législation apparentée à celle qui vient d'être déposée en première lecture au Parlement de l'Ontario, l'Association des épiciers détaillants, l'Association des épiciers en gros, l'Institut canadien de la distribution alimentaire et le Conseil canadien du détail, préparent un mémoire pour s'y opposer mais sans grand espoir.

Ces associations font remarquer que le détaillant voyant son profit sur le volume des ventes amputé par les frais de manutention, limite-

rait ses ventes aux seuls produits populaires. Ce qui entraînerait la disparition de marques plus modestes.

Des économies d'énergie et de matières premières

En Ontario, le gouvernement a décidé d'adopter une telle législation dans le but avoué de protéger l'environnement.

En fait, a déclaré à LA PRESSE un représentant de l'Association des embouteilleurs de boissons gazeuses du Québec, qui appuie la législation ontarienne et aimerait la voir adopter par le Québec, il y a d'autres raisons: notamment des raisons d'économie d'énergie et de matières premières.

La consommation d'énergie pour fabriquer une bouteille uniservice est la même que celle utilisée pour produire une bouteille retournable. Or une bouteille retournable sert 20 fois.

D'autre part, la fabrication de canette nécessite de l'aluminium. Si le Canada produit de l'aluminium, il doit acheter de la bauxite à l'étranger. Or selon des chiffres cités par Statistique Canada, en 1974 (seuls chiffres disponibles) les Canadiens ont acheté puis jeté 126,141,810 cannettes. Les Québécois, à eux seuls, en ont utilisé 34,956,912.

Aux grands maux les grands remèdes. Tel est le principe directeur de la législation ontarienne qui correspond à la phase 1 d'un plan visant à amener le consommateur à utiliser 80 pour cent de contenants retournables, alors que présentement, il n'en utilise que 20 pour cent. Il y aura une phase 2 si la première ne résout pas totalement le problème.

Pour renverser cette situation, le gouvernement ontarien, selon les embouteilleurs québécois, est décidé à prendre des mesures très strictes.

Dans le lait, avec la métrication, il faut que d'ici cinq ans tous les contenants soient retournables.

Dans la bière et les boissons en cannettes, la languette doit être seulement semi-détachable.

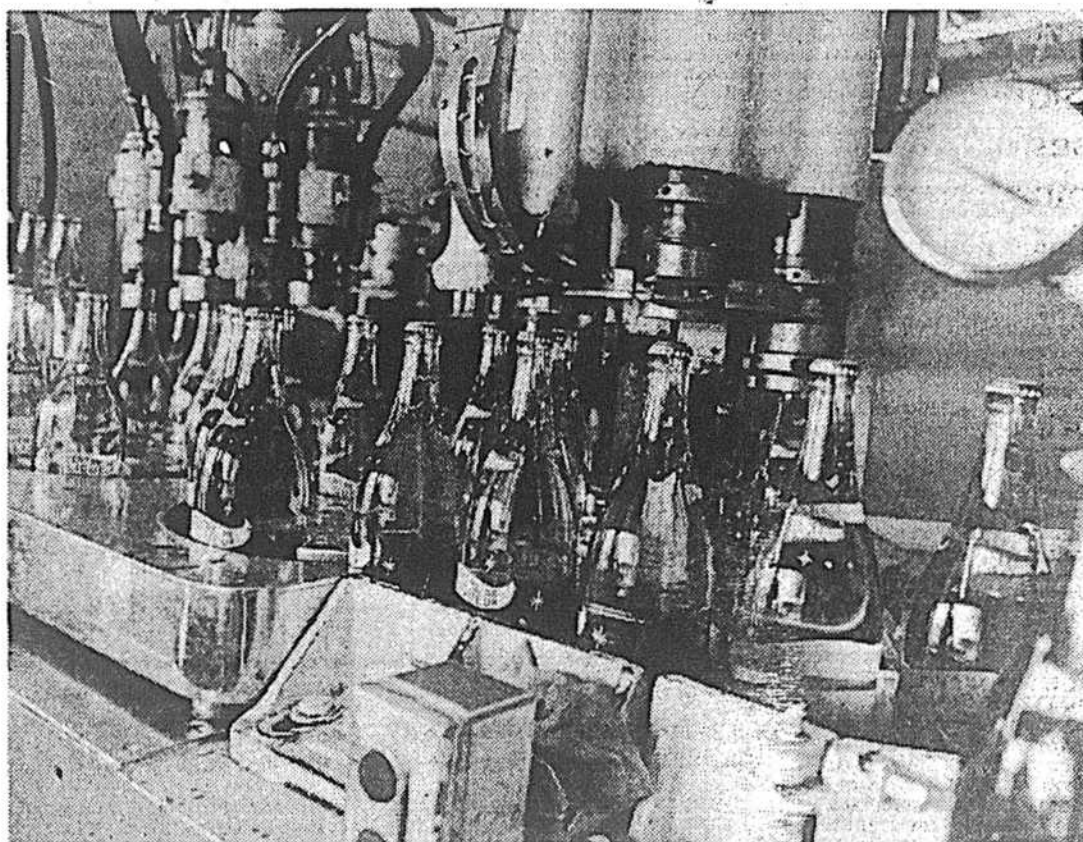
Dans les boissons gazeuses toutes les bouteilles devront être uniformes pour faciliter la manutention. La seule objection d'importance contre cette décision vient de Coca-Cola dont la presque totalité de sa mise en marché repose sur la forme de ses bouteilles.

Les associations de distributeurs de produits alimentaires qui n'acceptent pas cette législation estiment que les pouvoirs publics, dans le but de supprimer un problème, décident tout simplement de supprimer l'objet. Alors que la politique la plus satisfaisante en matière de protection de l'environnement devrait, selon elles, reposer sur deux principes:

- éducation dès l'enfance dans les écoles sur le respect de la nature;
- emploi de moyens coercitifs sévères comme aux États-Unis.

Les représentants de ces associations ajoutent: "Pour nous une loi semblable signifie plus de camions pour la cueillette des bouteilles vides, des entrepôts plus grands, plus d'espaces dans les épiceries et du personnel supplémentaire. A la fin du compte, c'est le consommateur qui devra payer l'addition."

Il s'agit là d'un débat qui est loin d'être épuisé.



Les nouvelles lois qui obligent une plus grande utilisation des contenants retournables inquiètent de plus en plus les distributeurs québécois. Les entreprises craignent voir grimper leurs coûts de production à cause des opérations additionnelles nécessaires pour trier et nettoyer ces contenants.

L'austérité sera le mot d'ordre mondial

MANILLE (Reuter) — Ce sera l'année des vaches maigres. Tel est l'avis quasi unanime des ministres des Finances et gouverneurs des banques nationales des quelque cent vingt pays membres du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale dont l'assemblée annuelle s'est achevée hier à Manille.

L'austérité est le mot d'ordre, de même que les restrictions financières. Partout dans le monde, les gouvernements vont s'efforcer de réduire les dépenses publiques et de résorber leurs dettes extérieures.

Ministres et gouverneurs sont tombés d'accord pendant leurs délibérations cette semaine à Manille sur la nécessité d'un contrôle plus strict des dépenses budgétaires. La priorité des priorités doit être la lutte contre l'inflation, afin d'éviter une nouvelle flambée alors que l'explosion des prix que le monde a connue depuis 1973 commence à peine à être jugulée.

En dépit d'une reprise de l'économie mondiale qui s'avère plus positive que prévu, ce qui impliquera un niveau de chômage anormalement élevé pendant un certain temps encore dans les pays industrialisés, les ministres sont fermement décidés à ne rien faire qui risque de les écarter de leur lutte contre l'inflation.

L'accent a également été mis à Manille sur la nécessité d'accroître les crédits mis à la disposition de la Banque mondiale — principale source de financement de l'aide internationale au développement.

Un accord a récemment été conclu aux termes duquel le capital de

la banque sera augmenté de huit milliards quatre cent mille dollars, le portant ainsi à quarante et un milliards de dollars.

Mais la Banque mondiale veut plus, beaucoup plus, afin de faire face à l'inflation et d'accroître son aide au Tiers-monde.

Celui-ci est d'ailleurs invité à "s'aider lui-même". Le président de la banque, M. Robert McNamara, a convié les pays en développement à accroître leur production alimentaire, à améliorer leur administration et à renforcer leur programme de contrôle des naissances.

Les discours prononcés à la conférence ont pratiquement tous eu pour thème l'ampleur des problèmes économiques auxquels le monde sera confronté d'ici la fin de la décennie.

Et comme pour mieux en souligner la gravité, l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) a rendu publiques hier ses toutes dernières projections sur la croissance économique dans les principales nations industrielles du monde non communiste.

Révisées en baisse, ces projections prévoient une croissance du produit national brut en termes réels (production de biens et services après déduction du taux d'inflation) de l'ordre de trois et demi pour cent au cours du second semestre de cette année.

Ce pourcentage est d'un point et demi inférieur aux projections de l'OCDE rendues publiques, et bien en deçà du cinq pour cent que s'étaient fixés les grandes puissances

industrielles en vue d'une "croissance contrôlée".

Si les pays du Tiers-monde n'ont pas évoqué à Manille l'idée d'un moratoire de leurs dettes, celles-ci n'en ont pas moins été un des problèmes des plus préoccupants. Selon des experts internationaux, la dette globale du Tiers-monde atteindra l'année prochaine le chiffre astronomique de cent trente milliards de dollars, contre soixante milliards seulement fin 1973, avant le quintuplement du prix du pétrole.

Nombre de pays en développement ont contracté des prêts à court terme (un à six ans) sur les marchés des capitaux et sont confrontés à des difficultés croissantes pour les rembourser sans infliger ce faisant une réduction substantielle du niveau de vie de leurs populations.

M. McNamara a mis le doigt sur les problèmes fondamentaux de ces pays dans son discours de clôture hier en les invitant à adopter des politiques économiques saines assurant un taux de croissance élevé et une plus grande justice sociale.

De son côté, le secrétaire américain au Trésor, M. William Simon, avait brossé un sombre tableau de la situation dans laquelle se trouvent de nombreuses économies.

Les compagnies de transport blâment les gouvernements

Si le grand nombre des entreprises privées de transport en commun sont en difficulté financière au Québec, la principale faute incombe aux gouvernements fédéral et provincial, soutient le président de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, M. Jacques Fournier.

Dans un message s'adressant aux transporteurs à l'occasion de leur prochain congrès annuel à Québec, M. Fournier reproche principalement au gouvernement la création des commissions de transport et la politique du transport écolier, notamment l'instabilité des conditions dans lesquelles s'exerce cette forme de transport.

M. Fournier souhaite que la future politique du transport que Québec entend promulguer incessamment soit réaliste et apporte enfin les remèdes appropriés aux problèmes auxquels doivent faire face les services de transport collectif locaux.

M. Fournier prévoit que plusieurs compagnies devront cesser leur exploitation si les règles du jeu déterminées par le gouvernement provincial ne sont pas modifiées. Selon lui, plusieurs secteurs de la population seront alors privés de transport en commun et cette situation anachronique aura des effets néfastes tant du point de vue social qu'économique.

De son côté, souligne-t-il, le gouvernement fédéral avantage financièrement des moyens de transport public qui compétitionnent à l'opposé les entreprises privées de transport en commun. Il rappelle qu'il en coûterait moins cher au gouvernement fédéral de procurer un billet gratuit pour voyager en autobus à ceux qui utilisent l'avion et le train, si on s'arrête au total des sommes versées en subvention à ces deux modes de transport.

Second violon

"Il ne saurait être question, précise-t-il, que l'autobus devienne tributaire des chemins de fer, comme on l'a prôné, en servant à alimenter les services ferroviaires en clientèle."

Le président de l'APAQ dénonce fortement à ce sujet le projet du gouvernement fédéral d'investir des sommes considérables pour

d'ailleurs pas exclusivement du Tiers-monde.

"Tandis que s'accroît la dette destinée à financer des déficits persistants, un nombre croissant de pays qui ont remis à plus tard tout ajustement approcheront des limites au-delà desquelles ils ne pourront plus se permettre d'emprunter, limités au-delà desquelles les créanciers prudents refuseront de leur prêter. Ceci est un problème sérieux qui ne peut être ignoré tant par les prêteurs que par les emprunteurs", a-t-il dit.

"Ajustement" est ainsi devenu le mot clé de cette 31e assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale créée en 1944 par les accords de Bretton Woods. Par ajustement il faut entendre rétablissement de l'économie mondiale sur des bases saines, notamment pour les pays dont la dette extérieure atteint des proportions excessives. En revanche les pays ayant des excédents monétaires tels que le Japon et l'Allemagne fédérale, certains pays producteurs de pétrole sont invités à stimuler la demande intérieure et à accroître leurs importations. Pour M. Johannes Witteveen, directeur général du FMI, "moins on ajuste, plus grande est la tension. Plus on ajuste, plus la stabilité est grande."

donner une nouvelle vitalité aux chemins de fer.

"L'industrie de l'autobus, dit-il, s'oppose formellement à jouer ce rôle qui marquerait la fin des grands et moyens réseaux d'autobus bien organisés et efficaces qui sillonnent actuellement les routes du Québec et qui ont fait que plusieurs régions du Québec délaissées par les autres modes de transport ne sont pas demeurées isolées."

En terminant, M. Fournier réclame pour l'industrie du transport en commun une aide financière du gouvernement, que ce soit sous une forme ou une autre.

"Aujourd'hui, dit-il, d'importantes entreprises privées sont paralysées par des conflits et leur survie est menacée si elles ne reçoivent pas une aide concrète rapidement."

Hausse des ventes d'autos

Les ventes de véhicules automobiles neufs ont atteint \$5.2 milliards à la fin août de cette année, ce qui représente une augmentation de 12 pour cent sur les résultats qu'affichait l'industrie automobile pour la période équivalente de huit mois en 75.

Le nombre des unités vendues, au cours de cette période, n'a cependant pas progressé au même rythme que la valeur des expéditions, ne totalisant que 883,514 unités, à peine deux pour cent de plus que l'an dernier.

Les ventes de véhicules (camions et automobiles) ont cependant chuté en nombre au cours du mois d'août, les 95,851 unités représentant quatre pour cent de moins que les livraisons d'août 75.

La valeur totale des ventes a par ailleurs augmenté de plus de deux pour cent pour atteindre \$569 millions au cours du mois en question. Du nombre de véhicules automobiles neufs vendus jusqu'à maintenant au Canada en 1976, l'on compte 55,403 voitures particulières (-6%) et 25,847 véhicules commerciaux (+2%) fabriqués au Canada et aux États-Unis, ainsi que 13,552 voitures particulières (-4%) et 1,049 véhicules commerciaux (-22%) fabriqués outre-mer.

Pepin n'avait pas été assez sévère avec les mineurs

OTTAWA (CP) — Le directeur du programme de lutte contre l'inflation, M. Donald Tansley, a réduit d'un autre six pour cent les augmentations de salaires négociées par les 450 mineurs de la mine Cyprus Avil, au Yukon, a précisé hier un porte-parole du ministère fédéral des Finances.

Les employés, représentés par les Métallurgistes d'Amérique, et la compagnie avaient d'abord négocié une augmentation de 36.5 pour cent pour la première année. Toutefois la Commission Pepin avait réduit cette hausse à 14 pour cent.

Après que le syndicat en eut appelé de la décision de la commission,

M. Tansley a rendu un jugement encore plus défavorable au syndicat. Les augmentations devraient être de huit pour cent la première année, a décidé M. Tansley.

Suite à la première décision de la Commission Pepin, les employés avaient déclenché une grève de huit semaines qui avait affecté toute l'économie du Nord-Ouest canadien.

Par ailleurs, M. Tansley a maintenu sa décision de limiter les augmentations de salaires des employés d'Irving Pulp and Paper.

Les employés d'Irving en avaient appelé d'une première décision de M. Tansley, alléguant qu'elle ne tenait pas compte du contexte historique.

Les syndicats pourraient bientôt faire une percée dans les banques

par Randall LITCHFIELD

Financial Post News Service
Le spectre de la syndicalisation des employés de bureau menace de nouveau les institutions financières au Canada, et il existe une forte possibilité que les syndicats parviennent à faire une percée.

Deux syndicats distincts visent précisément les employés de seize succursales de trois des cinq grandes banques canadiennes, à savoir la Banque de Nouvelle-Ecosse, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque de Montréal.

Les tentatives précédentes de syndicalisation des employés des banques et des compagnies d'assurance (dont le nombre s'élève à 250,000, selon Statistique Canada) ont échoué dans le passé malgré les vigoureuses campagnes organisées par les syndicats. La dernière tentative a été effectuée en 1974. L'Association des employés de commerce et de services techniques ont commencé à recruter des membres à la compagnie Northern American Life Assurance. Des porte-parole du syndicat avaient alors soutenu qu'ils avaient recueilli l'adhésion d'un tiers des employés.

La lutte est actuellement la plus âpre en Colombie-Britannique, où le Syndicat des employés de banque (SEB), section du Syndicat des employés de service et des commerces de détail, a déposé des demandes d'accréditation pour onze succursales de la région de Vancouver représentant 100 employés, et escompte

avoir déposé une trentaine de demandes représentant 200 employés d'ici la fin du mois. Un porte-parole du SEB estime cependant qu'on ne prévoit pas de décision avant un mois. Une fois cette décision rendue, les banques et les syndicats ont le droit d'interjeter appel en Cour suprême.

Les perdants exerceront ce droit, ce qui peut retarder toute l'affaire d'un an.

En Ontario, cinq demandes d'accréditation ont été remises à la Commission canadienne des relations du travail (CCRT) par le Syndicat canadien des employés de banques (SCEB), filiale, pour le moment, du syndicat canadien des travailleurs de l'industrie chimique.

Les banques luttent pour maintenir un précédent établi en 1959, lorsque la CCRO a rejeté une demande d'accréditation du Syndicat des travailleurs généraux du district de Kitimat pour une succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse. La Commission avait dans ce cas pris le parti de la banque sous prétexte qu'une unique succursale ne constituait pas une unité de négociation suffisante parce qu'elle entraverait la possibilité de manoeuvrer de la banque pour les mutations de personnel. Depuis, les syndicats se sont tenus tranquilles, désirant nullement gaspiller leurs maigres ressources pour la campagne nationale d'organisation qui serait nécessaire pour faire accréditer toutes les succursales

ou le siège d'une banque, qu'elle qu'elle soit. Toutes les banques ont demandé à la CCRO à être entendues avant qu'une décision ne soit prise.

L'initiative du SCEB et du SEB découle en partie des changements survenus dans les relations ouvrières au Canada depuis la première décision rendue par la CCRO. Un porte-parole du SEB déclare que l'événement peut-être le plus important survenu au cours des 17 années a été la décision du gouvernement d'accorder aux fonctionnaires fédéraux le droit de se syndicaliser: "Nous nous considérons comme des quasi-fonctionnaires, et nous espérons que l'attitude de la Commission s'est assouplie au cours des années."

Si la CCRO décide effectivement de tenir une audition, le syndicat fera valoir que la décision de la Commission de refuser l'accréditation enlèverait aux employés de banque le droit de se syndicaliser, comme le lui garantit le Code du travail.

Le syndicat a l'intention également de citer comme précédent, le cas de parties de l'industrie du transport maritime qui ont été accréditées en vertu du code fédéral, sans que tous les bateaux d'une même compagnie soient syndicalisés. Toutefois, Roman Grawlowicz, président du Syndicat international des gens de mer, nie qu'il existe un tel précédent.

Entre-temps, les banques deviennent nerveuses. La Banque de Commerce, quant à elle, a mis

sur-pied, dit-on, une campagne concertée d'éducation, comportant des réunions hebdomadaires pour les cadres, afin de faire obstacle à la menace du syndicat. Le vice-président de la Banque de Commerce, division du personnel, E.S. Duffield, s'est refusé à tout commentaire.

La direction de la Banque de Nouvelle-Ecosse s'est refusée elle aussi à tout commentaire quand on lui a demandé si elle avait organisé des activités similaires.

Les compagnies d'assurance peuvent respirer plus facilement pour le moment, mais les syndicats ont préparé des plans précis qu'ils appliqueront dans leur cas, le moment venu. En 1972, lorsque le Congrès du travail du Canada a formé l'Association des employés de commerce et de services techniques, le but initial était de syndicaliser les employés des compagnies d'assurance. Le représentant du CTC, William Howes, indique que près de \$400,000 par an sont venus alimenter l'Association depuis lors, la majeure partie de cet argent étant conservé en vue d'une utilisation ultérieure.

Le syndicat n'a eu aucun succès jusqu'à présent dans la syndicalisation des employés d'une compagnie d'assurance, mais Howes dit que ce moment approche. "Nous prévoyons quelque chose d'ici deux ou trois ans, dit-il. En attendant nous constituons des dossiers sur toutes les institutions financières du pays."

Les distributeurs ont peur des bouteilles retournables

par Michel ROESLER

La décision de l'Ontario d'imposer l'usage de contenants retournables inquiète vivement les milieux québécois de la distribution alimentaire qui redoutent que le Québec adopte une législation analogue.

Les raisons de cette crainte sont strictement économiques. Les distributeurs de produits alimentaires estiment que de telles mesures vont accroître sensiblement leurs coûts d'exploitation par l'obligation d'engager du personnel supplémentaire pour trier et stocker les contenants et par des besoins d'espace accrus.

En Alberta, où une législation de ce genre est en vigueur depuis deux ans, le recyclage de contenants a entraîné, cette année, des frais supplémentaires dépassant les \$5 millions.

Une récente étude faite par Proviso portant sur la manutention dans 9 supermarchés pendant 1 an, de 3 millions de contenants consignés montre que cela a coûté \$108,000, soit 3,66 cents par contenant (des bouteilles en général). Il faut inclure dans ces frais, le bris, l'espace et la main-d'œuvre.

Une autre statistique présentée par l'Institut canadien de la distribution alimentaire fait valoir que le seul bris de bouteille dans une épicerie indépendante de moyenne importance entraînait \$2,800 de frais annuels.

L'achat de bouteilles par épicerie, souligne cette même recherche, se situe autour de \$1,350 par semaine.

Dans la perspective d'une adoption par le gouvernement québécois d'une législation apparentée à celle qui vient d'être déposée en première lecture au Parlement de l'Ontario, l'Association des épiciers détaillants, l'Association des épiciers en gros, l'Institut canadien de la distribution alimentaire et le Conseil canadien du détail, préparent un mémoire pour s'y opposer mais sans grand espoir.

Ces associations font remarquer que le détaillant voyant son profit sur le volume des ventes amputé par les frais de manutention, limite-

rait ses ventes aux seuls produits populaires. Ce qui entraînerait la disparition de marques plus modestes.

Des économies d'énergie et de matières premières

En Ontario, le gouvernement a décidé d'adopter une telle législation dans le but avoué de protéger l'environnement.

En fait, a déclaré à LA PRESSE un représentant de l'Association des embouteilleurs de boissons gazeuses du Québec, qui appuie la législation ontarienne et aimerait la voir adopter par le Québec, il y a d'autres raisons: notamment des raisons d'économie d'énergie et de matières premières.

La consommation d'énergie pour fabriquer une bouteille uniservice est la même que celle utilisée pour produire une bouteille retournable. Or une bouteille retournable sert 20 fois.

D'autre part, la fabrication de canette nécessite de l'aluminium. Si le Canada produit de l'aluminium, il doit acheter de la bauxite à l'étranger. Or selon des chiffres cités par Statistique Canada, en 1974 (seuls chiffres disponibles) les Canadiens ont acheté puis jeté 126,141,810 cannettes. Les Québécois, à eux seuls, en ont utilisé 34,956,912.

Aux grands maux les grands remèdes. Tel est le principe directeur de la législation ontarienne qui correspond à la phase I d'un plan visant à amener le consommateur à utiliser 80 pour cent de contenants retournables, alors que présentement, il n'en utilise que 20 pour cent. Il y aura une phase 2 si la première ne résoud pas totalement le problème.

Pour renverser cette situation, le gouvernement ontarien, selon les embouteilleurs québécois, est décidé à prendre des mesures très strictes.

Dans le lait, avec la métrication, il faut que d'ici cinq ans tous les contenants soient retournables.

Dans la bière et les boissons en cannettes, la languette doit être seulement semi-détachable.

Dans les boissons gazeuses toutes les bouteilles devront être uniformes pour faciliter la manutention. La seule objection d'importance contre cette décision vient de Coca-Cola dont la presque totalité de sa mise en marché repose sur la forme de ses bouteilles.

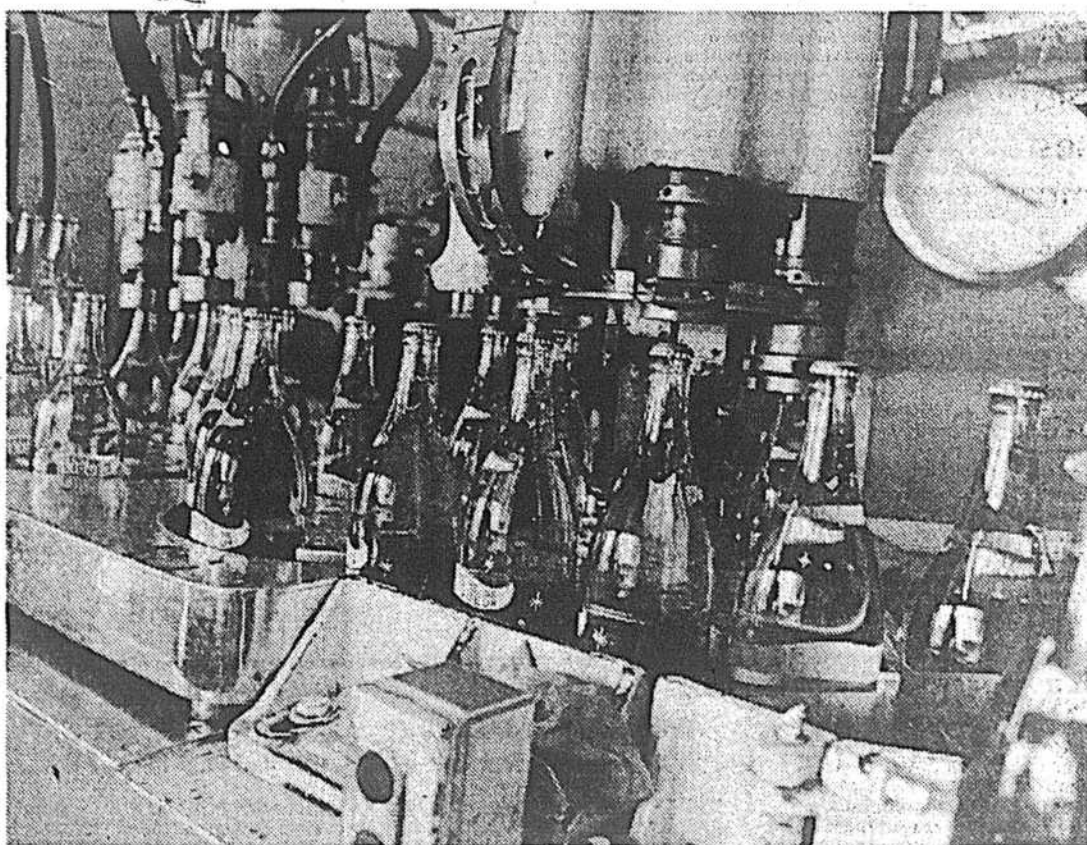
Les associations de distributeurs de produits alimentaires qui n'acceptent pas cette législation estiment que les pouvoirs publics, dans le but de supprimer un problème, décident tout simplement de supprimer l'objet. Alors que la politique la plus satisfaisante en matière de protection de l'environnement devrait, selon elles, reposer sur deux principes:

— éducation dès l'enfance dans les écoles sur le respect de la nature;

— emploi de moyens coercitifs sévères comme aux États-Unis.

Les représentants de ces associations ajoutent: "Pour nous une loi semblable signifie plus de camions pour la cueillette des bouteilles vides, des entrepôts plus grands, plus d'espaces dans les épiceries et du personnel supplémentaire. À la fin du compte, c'est le consommateur qui devra payer l'addition."

Il s'agit là d'un débat qui est loin d'être épuisé.



Les nouvelles lois qui obligent une plus grande utilisation des contenants retournables inquiètent de plus en plus les distributeurs québécois. Les entreprises craignent voir grimper leurs coûts de production à cause des opérations additionnelles nécessaires pour trier et nettoyer ces contenants.

L'austérité sera le mot d'ordre mondial

MANILLE (Reuter) — Ce sera l'année des vaches maigres. Tel est l'avis quasi unanime des ministres des Finances et gouverneurs des banques nationales des quelque cent vingt pays membres du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale dont l'assemblée annuelle s'est achevée hier à Manille.

L'austérité est le mot d'ordre, de même que les restrictions financières. Partout dans le monde, les gouvernements vont s'efforcer de réduire les dépenses publiques et de résorber leurs dettes extérieures.

Ministres et gouverneurs sont tombés d'accord pendant leurs délibérations cette semaine à Manille sur la nécessité d'un contrôle plus strict des dépenses budgétaires. La priorité des priorités doit être la lutte contre l'inflation, afin d'éviter une nouvelle flambée alors que l'explosion des prix que le monde a connue depuis 1973 commence à peine à être jugulée.

En dépit d'une reprise de l'économie mondiale qui s'avère plus positive que prévu, ce qui impliquera un niveau de chômage anormalement élevé pendant un certain temps encore dans les pays industrialisés, les ministres sont fermement décidés à ne rien faire qui risque de les écarter de leur lutte contre l'inflation.

L'accent a également été mis à Manille sur la nécessité d'accroître les crédits mis à la disposition de la Banque mondiale — principale source de financement de l'aide internationale au développement.

Un accord a récemment été conclu aux termes duquel le capital de

la banque sera augmenté de huit milliards quatre cent mille dollars, le portant ainsi à quarante et un milliards de dollars.

Mais la Banque mondiale veut plus, beaucoup plus, afin de faire face à l'inflation et d'accroître son aide au Tiers-monde.

Celui-ci est d'ailleurs invité à "s'aider lui-même". Le président de la banque, M. Robert McNamara, a convié les pays en développement à accroître leur production alimentaire, à améliorer leur administration et à renforcer leur programme de contrôle des naissances.

Les discours prononcés à la conférence ont pratiquement tous eu pour thème l'ampleur des problèmes économiques auxquels le monde sera confronté d'ici la fin de la décennie.

Et comme pour mieux en souligner la gravité, l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) a rendu publiques hier ses toutes dernières projections sur la croissance économique dans les principales nations industrielles du monde non communiste.

Révisées en baisse, ces projections prévoient une croissance du produit national brut en termes réels (production de biens et services après déduction du taux d'inflation) de l'ordre de trois et demi pour cent au cours du second semestre de cette année.

Ce pourcentage est d'un point et demi inférieur aux projections de l'OCDE rendues publiques, et bien en deçà du cinq pour cent que s'étaient fixés les grandes puissances

industrielles en vue d'une "croissance contrôlée".

Si les pays du Tiers-monde n'ont pas évoqué à Manille l'idée d'un moratoire de leurs dettes, celles-ci n'en ont pas moins été un des problèmes des plus préoccupants. Selon des experts internationaux, la dette globale du Tiers-monde atteindra l'année prochaine le chiffre astronomique de cent trente milliards de dollars, contre soixante milliards seulement fin 1973, avant le quintuplement du prix du pétrole.

Nombre de pays en développement ont contracté des prêts à court terme (un à six ans) sur les marchés des capitaux et sont confrontés à des difficultés croissantes pour les rembourser sans infliger ce faisant une réduction substantielle du niveau de vie de leurs populations.

M. McNamara a mis le doigt sur les problèmes fondamentaux de ces pays dans son discours de clôture hier en les invitant à adopter des politiques économiques saines assurant un taux de croissance élevé et une plus grande justice sociale.

De son côté, le secrétaire américain au Trésor, M. William Simon, avait brossé un sombre tableau de la situation dans laquelle se trouvent de nombreuses économies.

Les compagnies de transport blâment les gouvernements

Si le grand nombre des entreprises privées de transport en commun sont en difficulté financière au Québec, la principale faute incombe aux gouvernements fédéral et provincial, soutient le président de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, M. Jacques Fournier.

Dans un message s'adressant aux transporteurs à l'occasion de leur prochain congrès annuel à Québec, M. Fournier reproche principalement au gouvernement la création des commissions de transport et la politique du transport écolier, notamment l'instabilité des conditions dans lesquelles s'exerce cette forme de transport.

M. Fournier souhaite que la future politique du transport que Québec entend promulguer incessamment soit réaliste et apporte enfin les remèdes appropriés aux problèmes auxquels doivent faire face les services de transport collectif locaux.

M. Fournier prévoit que plusieurs compagnies devront cesser leur exploitation si les règles du jeu déterminées par le gouvernement provincial ne sont pas modifiées. Selon lui, plusieurs secteurs de la population seront alors privés de transport en commun et cette situation anachronique aura des effets néfastes tant du point de vue social qu'économique.

De son côté, souligne-t-il, le gouvernement fédéral avantage financièrement des moyens de transport public qui compétent les entreprises privées de transport en commun. Il rappelle qu'il en coûterait moins cher au gouvernement fédéral de procurer un billet gratuit pour voyager en autobus à ceux qui utilisent l'avion et le train, si on s'arrête au total des sommes versées en subvention à ces deux modes de transport.

Second violon

"Il ne saurait être question, précisez-t-il, que l'autobus devienne tributaire des chemins de fer, comme on l'a prôné, en servant à alimenter les services ferroviaires en clientèle."

Le président de l'APAQ dénonce fortement à ce sujet le projet du gouvernement fédéral d'investir des sommes considérables pour

d'ailleurs pas exclusivement du Tiers-monde.

"Tandis que s'accroît la dette destinée à financer des déficits persistants, un nombre croissant de pays qui ont remis à plus tard tout ajustement approcheront des limites au-delà desquelles ils ne pourront plus se permettre d'emprunter, limités au-delà desquelles les créanciers prudents refuseront de leur prêter. Ceci est un problème sérieux qui ne peut être ignoré tant par les prêteurs que par les emprunteurs", a-t-il dit.

"Ajustement" est ainsi devenu le mot clé de cette 31e assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale créés en 1944 par les accords de Bretton Woods. Par ajustement il faut entendre rétablissement de l'économie mondiale sur des bases saines, notamment pour les pays dont la dette extérieure atteint des proportions excessives. En revanche les pays ayant des excédents monétaires tels que le Japon et l'Allemagne fédérale, certains pays producteurs de pétrole sont invités à stimuler la demande intérieure et à accroître leurs importations. Pour M. Johannes Witteveen, directeur général du FMI, "moins on ajuste, plus grande est la tension. Plus on ajuste, plus la stabilité est grande."

donner une nouvelle vitalité aux chemins de fer.

"L'industrie de l'autobus, dit-il, s'oppose formellement à jouer ce rôle qui marquerait la fin des grands et moyens réseaux d'autobus bien organisés et efficaces qui sillonnent actuellement les routes du Québec et qui ont fait que plusieurs régions du Québec délaissées par les autres modes de transport ne sont pas demeurées isolées."

En terminant, M. Fournier réclame pour l'industrie du transport en commun une aide financière du gouvernement, que ce soit sous une forme ou une autre.

"Aujourd'hui, dit-il, d'importantes entreprises privées sont paralysées par des conflits et leur survie est menacée si elles ne reçoivent pas une aide concrète rapidement."

Hausse des ventes d'autos

Les ventes de véhicules automobiles neufs ont atteint \$5,2 milliards à la fin août de cette année, ce qui représente une augmentation de 12 pour cent sur les résultats qu'affichait l'industrie automobile pour la période équivalente de huit mois en 75.

Le nombre des unités vendues, au cours de cette période, n'a cependant pas progressé au même rythme que la valeur des expéditions, ne totalisant que 883,514 unités, à peine deux pour cent de plus que l'an dernier.

Les ventes de véhicules (camions et automobiles) ont cependant chuté en nombre au cours du mois d'août, les 95,851 unités représentant quatre pour cent de moins que les livraisons d'août 75.

La valeur totale des ventes a par ailleurs augmenté de plus de deux pour cent pour atteindre \$569 millions au cours du mois en question.

Du nombre de véhicules automobiles neufs vendus jusqu'à maintenant au Canada en 1976, l'on compte 55,403 voitures particulières (-6%) et 25,847 véhicules commerciaux (+2%) fabriqués au Canada et aux États-Unis, ainsi que 13,552 voitures particulières (-4%) et 1,049 véhicules commerciaux (-22%) fabriqués outre-mer.

Pepin n'avait pas été assez sévère avec les mineurs

OTTAWA (CP) — Le directeur du programme de lutte contre l'inflation, M. Donald Tansley, a réduit d'un autre six pour cent les augmentations de salaires négociées par les 450 mineurs de la mine Cyprus Avil, au Yukon, a précisé hier un porte-parole du ministère fédéral des Finances.

Les employés, représentés par les Métallurgistes d'Amérique, et la compagnie avaient d'abord négocié une augmentation de 36,5 pour cent pour la première année. Toutefois la Commission Pepin avait réduit cette hausse à 14 pour cent.

Après que le syndicat en eut appelé de la décision de la commission,

M. Tansley a rendu un jugement encore plus défavorable au syndicat. Les augmentations devraient être de huit pour cent la première année, a décidé M. Tansley.

Suite à la première décision de la Commission Pepin, les employés avaient déclenché une grève de huit semaines qui avait affecté toute l'économie du Nord-Ouest canadien.

Par ailleurs, M. Tansley a maintenu sa décision de limiter les augmentations de salaires des employés d'Irving Pulp and Paper.

Les employés d'Irving en avaient appelé d'une première décision de M. Tansley, alléguant qu'elle ne tenait pas compte du contexte historique.

Les syndicats pourraient bientôt faire une percée dans les banques

par Randall LITCHFIELD

Financial Post News Service
Le spectre de la syndicalisation des employés de bureau menace de nouveau les institutions financières au Canada, et il existe une forte possibilité que les syndicats parviennent à faire une percée.

Deux syndicats distincts visent précisément les employés de seize succursales de trois des cinq grandes banques canadiennes, à savoir la Banque de Nouvelle-Ecosse, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque de Montréal.

Les tentatives précédentes de syndicalisation des employés des banques et des compagnies d'assurance (dont le nombre s'élève à 250,000, selon Statistique Canada) ont échoué dans le passé malgré les vigoureuses campagnes organisées par les syndicats. La dernière tentative a été effectuée en 1974. L'Association des employés de commerce et de services techniques ont commencé à recruter des membres à la compagnie Northern American Life Assurance. Des porte-parole du syndicat avaient alors soutenu qu'ils avaient recueilli l'adhésion d'un tiers des employés.

La lutte est actuellement la plus âpre en Colombie-Britannique, où le Syndicat des employés de banque (SEB), section du Syndicat des employés de service et des commerces de détail, a déposé des demandes d'accréditation pour onze succursales de la région de Vancouver représentant 100 employés, et escompte

avoir déposé une trentaine de demandes représentant 200 employés d'ici la fin du mois. Un porte-parole du SEB estime cependant qu'on ne prévoit pas de décision avant un mois. Une fois cette décision rendue, les banques et les syndicats ont le droit d'interjeter appel en Cour suprême.

Les perdants exerceront ce droit, ce qui peut retarder toute l'affaire d'un an.

En Ontario, cinq demandes d'accréditation ont été remises à la Commission canadienne des relations du travail (CCRT) par le Syndicat canadien des employés de banques (SCEB), filiale, pour le moment, du syndicat canadien des travailleurs de l'industrie chimique.

Les banques luttent pour maintenir un précédent établi en 1959, lorsque la CCRO a rejeté une demande d'accréditation du Syndicat des travailleurs généraux du district de Kitimat pour une succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse. La Commission avait dans ce cas pris le parti de la banque sous prétexte qu'une unique succursale ne constituait pas une unité de négociation suffisante parce qu'elle entraverait la possibilité de manoeuvre de la banque pour les mutations de personnel. Depuis, les syndicats se sont tenus tranquilles, désirant nullement gaspiller leurs maigres ressources pour la campagne nationale d'organisation qui serait nécessaire pour faire accréditer toutes les succursales

ou le siège d'une banque, qu'elle qu'elle soit. Toutes les banques ont demandé à la CCRO à être entendues avant qu'une décision ne soit prise.

L'initiative du SCEB et du SEB découle en partie des changements survenus dans les relations ouvrières au Canada depuis la première décision rendue par la CCRO. Un porte-parole du SEB déclare que l'événement peut-être le plus important survenu au cours des 17 années a été la décision du gouvernement d'accorder aux fonctionnaires fédéraux le droit de se syndicaliser: "Nous nous considérons comme des quasi-fonctionnaires, et nous espérons que l'attitude de la Commission s'est assouplie au cours des années."

Si la CCRO décide effectivement de tenir une audition, le syndicat fera valoir que la décision de la Commission de refuser l'accréditation enlèverait aux employés de banque le droit de se syndicaliser, comme le lui garantit le Code du travail.

Le syndicat a l'intention également de citer comme précédent, le cas de parties de l'industrie du transport maritime qui ont été accréditées en vertu du code fédéral, sans que tous les bateaux d'une même compagnie soient syndicalisés. Toutefois, Roman Grawlowicz, président du Syndicat international des gens de mer, nie qu'il existe un tel précédent.

Entre-temps, les banques deviennent nerveuses. La Banque de Commerce, quant à elle, a mis

sur-pied, dit-on, une campagne concertée d'éducation, comportant des réunions hebdomadaires pour les cadres, afin de faire obstacle à la menace du syndicat.

Le vice-président de la Banque de Commerce, division du personnel, E.S. Duffield, s'est refusé à tout commentaire.

La direction de la Banque de Nouvelle-Ecosse s'est refusée elle aussi à tout commentaire quand on lui a demandé si elle avait organisé des activités similaires.

Les compagnies d'assurance peuvent respirer plus facilement pour le moment, mais les syndicats ont préparé des plans précis qu'ils appliqueront dans leur cas, le moment venu. En 1972, lorsque le Congrès du travail du Canada a formé l'Association des employés de commerce et de services techniques, le but initial était de syndicaliser les employés des compagnies d'assurance. Le représentant du CTC, William Howes, indique que près de \$400,000 par an sont venus alimenter l'Association depuis lors, la majeure partie de cet argent étant conservé en vue d'une utilisation ultérieure.

Le syndicat n'a eu aucun succès jusqu'à présent dans la syndicalisation des employés d'une compagnie d'assurance, mais Howes dit que ce moment approche. "Nous prévoyons quelque chose d'ici deux ou trois ans, dit-il. En attendant nous constituons des dossiers sur toutes les institutions financières du pays."

On refuse du monde au "Ice Show" Toller Cranston a tenu toutes ses promesses

par Liliane LACROIX

Il est toujours tellement dangereux de dire combien l'on a adoré quelque chose. Parce que les gens qui vous succèdent et vous ont cru espèrent inmanquablement encore plus.

Si vous devez aller voir The Ice Show au Vélodrome, ce soir ou demain, je puis vous souligner que c'est bon, que c'est même excellent, que vous ne serez sûrement pas déçu, et que... que vous le verrez bien vous-mêmes, bande de chanceux.

Pour vous, l'article se termine ici. Pour tous les autres, et ça pourrait bien être pour tous ceux qui n'ont pas déjà leur billet en main, (si l'on en juge par la foule qui tentait de se faufiler par les deux seules entrées que l'on avait jugé bon d'ouvrir), je puis me permettre de dire exactement ce qu'a été "le Show" de Toller Cranston.

C'est tout ce qu'on a promis. C'est même plus.

Cranston avait parlé d'une tapisserie de couleurs, de dons athlétiques, lyriques et artistiques, et c'est exactement cela.

C'est le sport, parce que Cranston est toujours libéré encore et qu'il a peut-être choisi d'insister sur ses dons artistiques pour délaissé légèrement l'acrobatie. C'est du sport, à cause de tous ceux qui entourent Cranston. Des médaillés olympiques Colleen O'Connor et Jim Millins (danse) à une petite Elizabeth Freeman ou Kath Malmberg bien inconnues jusqu'ici sinon aux grands initiés. Eh bien, ces deux petites dames et toutes les autres auraient fait rougir Karen Magnussen, qui un an après son triomphe, patageait misérablement avec les Ice Capades (à moins que ce ne soit les autres) et ne ressemblait même plus à l'ombre de la championne mondiale qu'elle avait été. Et croyez-moi, des treize membres de l'équipe Cranston, ces demoiselles ne se sont pas exactement les têtes d'affiche. Car, il ne faut pas oublier les Barbara Berezowski et David Porter, Bob Rubens. Même que les champions canadiens en paires

Candy Jones et Don Fraser semblent s'être singulièrement améliorés depuis les championnats canadiens. Car c'est bien cela, le show Cranston, c'est plus que Toller Cranston.

Et croyez-moi, c'est loin d'être un reproche.

Le show, c'est tout le monde, ce Gordon McKellen Jr, un patineur magnifique qui s'est découvert des talents de comique extraordinaire, par exemple.

C'est un ballet, du théâtre, une symphonie de couleurs et de talents où les patineurs n'ont ni décors, ni figurants, ni gros nounours un peu bouffons ou hamburgers en patin encore plus risibles pour les envelopper, mais réussissent quand même à remplir la glace et les yeux dans un heureux mélange de costumes qui se fondent à la musique et à la chorégraphie.

S'il n'y avait pas eu ce léger accroc presque heureux dans la grande finale où une des girls a quitté le rang par erreur et pour un seul instant, on aurait presque cru à un rêve.



L'envers de la célébrité (1)

Un avion qui valse et, dans trois heures, le Spectrum et les Flyers

Dans une série de quatre articles, Réjean Tremblay nous fait vivre avec les joueurs du Canadien en voyage. Les avions, les hôtels, les interminables attentes. Aujourd'hui, nous suivons les Glorieux vers Philadelphie où les Flyers les attendaient supposément de pied ferme.

par Réjean TREMBLAY
MONTRÉAL — Jeudi, 1 heure et vingt...

Un périple de trois jours du Canadien, ça ne se raconte pas comme une histoire ordinaire. Il n'y a pas d'idée dominante, de fil directeur... si ce n'est l'obligation qu'ont les joueurs d'obéir à des règlements stricts qu'on ne discute pas et à quelques traditions que l'on respecte sans même en connaître l'origine.

Ce genre de voyage à dos de puce, d'aéroport en aéroport, fait rêver plus d'un profane... et plus d'un amateur de hockey.

Cette fois-ci, je suis accompagné d'un photographe, Robert Nadon, qui est déjà tout essouffé d'avoir eu à courir pour arriver à temps à l'avion.

Première note agréable: voyager avec une équipe de hockey aussi prestigieuse que le Canadien vous permet d'éviter une foule de formalités aux compagnies d'aviation et aux douanes.

On n'a qu'à dire au douanier de service: "Je suis avec le Canadien et je m'en vais couvrir le match à Philadelphie," pour que les forma-

lités d'usage soient considérablement raccourcies. D'ailleurs, les douaniers deviennent pratiquement des connaissances sociales au rythme où on les rencontre.

Quand on descend la nuit à Mirabel, c'est encore plus court; si le Canadien a gagné, on accueille les Glorieux par des "Salut Yvan, Bonjour Serge, bonne game hein!", un coup de tampon et ça finit là. Il faut admettre que le sac à main que les joueurs se contentent d'emporter avec eux, ne pourrait pas dissimuler grand chose!

ENTRE BOSTON ET PHILADELPHIE... 4 HEURES

Décidément, l'année sera longue. Le Canadien n'a pas l'intention de voyager par vol notifié cette saison. Cela veut dire que les envoyées avec correspondance vont être plus nombreuses que jamais.

On a quitté Montréal à 1 heure et quart en direction de Boston.

À l'aéroport, il a fallu marcher une bonne quinzaine de minutes pour se rendre aux comptoirs d'Allegany, la compagnie qui assure la deuxième partie de cette envolée vers Philadelphie.

Petit fait anodin mais qui montre bien comment Pierre Meilleur, le soigneur du club, considère Serge Savard.

Pendant le trajet Montréal-Boston, Meilleur s'est endormi. Sa-

vard s'est contenté de lui fabriquer un bonnet d'âne avec une serviette de papier qu'il a posée sur son crâne au lieu de lui arroser copieusement la tête de crème à barbe comme le veut la tradition.

Et pendant que l'on marchait à l'aéroport, vous devinez qui portait le sac de voyage de Savard? Meilleur, évidemment, pas par basse flatterie, tout simplement parce que Meilleur sait qu'il peut compter sur le Sénateur qui l'a déjà dépanné à plus d'une reprise. Un service en attente un autre.

Cette anecdote illustre bien un paradoxe. Dans le monde du hockey, le joueur est à la fois roi et maître et sous certains aspects, valet et collègue.

Par exemple, il ne s'occupe jamais de la réservation des chambres d'hôtel, des autobus ou même de son siège dans l'avion.

Scotty Bowman arrive à l'aéroport avec les 24 ou 25 tickets en main, prend les arrangements nécessaires avec le préposé aux ventes et s'occupe par la suite de distribuer les cartes d'embarquement.

Même là, n'obtient pas un siège dans l'allée qui veut.

L'an dernier, la recrue Rick Chartraw avait osé demander à Bowman de lui octroyer un siège près de l'allée. C'est le siège recherché par les athlètes parce qu'ils peuvent mieux étirer leurs longues jambes.

Très choqué, Bowman avait répliqué: "Ne me demande plus jamais une chose comme cela. Quand tu sera un vétéran, t'auras les bonnes places, pas avant."

Il est quatre heures, et ça brasse pas mal dans l'avion. La température est mauvaise et les secousses sont assez violentes pour réveiller les Doug Jarvis, Bob Gainey, et Steve Shutt qui dormaient à poings fermés. C'est fou ce que ces types arrivent à dormir n'importe où, n'importe quand.

Secousses ou pas, Yvon Lambert, Michel Larocque, Larry Robinson et Pierre Meilleur, n'en continuent pas moins leur partie de neuf aux cartes. Toute l'année, ce quatuor dans lequel Van Boxmeer remplacera occasionnellement Larry Robinson, se disputera d'interminables parties de neuf. On joue habituellement à 50 cents du point et \$2 la partie. Le "Calé" du groupe est évidemment Yvon Lambert qui gueulasse continuellement.

Pour l'instant, c'est Serge Savard qui aurait envie de se lamenter. Même s'il n'est pas particulièrement peureux en avion, Savard cette fois, est accroché à son siège et invoque les Saints du ciel...

Dire que dans moins de trois heures, ces gars-là devront sauter sur la glace du Spectrum de Philadelphie.

Lundi: Paradoxal
Scotty Bowman.

Les Bruins sont prêts à empêcher Bobby Orr de jouer

BOSTON (PA) — Les Bruins de Boston ont intenté une poursuite hier dans le but d'empêcher Bobby Orr d'évoluer avec les Black Hawks de Chicago jusqu'à ce que ceux-ci les compensent pour la perte du défenseur-étoile, selon les règlements de la LNH.

Le président des Bruins, Paul Mooney, a également demandé au président de la LNH, Clarence Campbell, d'empêcher Orr d'évoluer avec les Hawks jusqu'à ce que les droits des Bruins soient observés.

Selon la section 9A des règlements de la LNH, si un joueur sous contrat avec un club devient agent libre et accepte les conditions d'un autre club du circuit, celui-ci doit compenser le premier club du joueur embauché.

Les règlements prévoient même un arbitrage immédiat pour déterminer la compensation.

Orr n'a pratiquement pas joué l'an dernier à la suite d'opérations au genou gauche. Il est devenu agent libre à l'expiration de son contrat le 1er juin, puis a signé une entente de plusieurs millions de dollars avec Chicago.

En plus d'avoir été le joueur le plus utile d'Equipe-canada pendant la finale contre les Tchéques, Orr a récolté un but et deux aides lors du gain de 6-1 du Chicago sur St-Louis jeudi soir.

Mooney a précisé que, lorsque Orr a annoncé son intention de jouer avec Chicago, on était incertain de sa condition physique et de la possibilité qu'il puisse poursuivre sa carrière.

Les Hawks et les Bruins avaient alors convenu de retarder les procédures arbitrales, mais les Bruins n'avaient jamais abandonné leur droit de compensation.

Selon Mooney, Chicago n'a encore offert aucune compensation tandis que la demande à Campbell a été faite jeudi, après le début du match Chicago-St-Louis.

Bobby Orr deviendra cependant agent libre si les Black Hawks de Chicago remettent une compensation aux Bruins de Boston en retour de ses services.

Alan Eagleson, représentant de Orr, a mentionné qu'une clause du contrat de son client stipulait qu'il pourrait devenir agent libre si les Bruins obtenaient les services de joueurs des Hawks.

"Il faut régler cette affaire définitivement, a mentionné Eagleson. Il n'y aura pas de compensation. Une clause du contrat de Orr le stipule et si Boston obtient des joueurs du Chicago pour compenser la perte de Orr, il deviendra immédiatement agent libre et offrira ses services aux autres équipes."

Triomphe des Rangers, 5-3

Les punitions ont été fatales aux Rockies

DENVER (UPI) Ken Hodge, toujours à l'aise contre les "grosses" équipes, a compté deux buts et en a préparé un troisième hier soir pour lancer les Rangers de New York vers un triomphe de 5-3 aux dépens des Rockies du Colorado.

Les Rangers ont joué de quatre avantages numériques et ils ont compté à chaque occasion. Carol Vadnais a ouvert le pointage alors que Roger Lemelin purgeait un deux minutes. Hodge a suivi avec son premier but pendant une autre pénalité à Lemelin qui, soit dit en passant, n'a aucun lien de parenté avec l'auteur du même nom. Mike McEwen a porté le compte à 3-0 avant que Chuck Arnason n'inscrive un but en avantage numérique pour réduire la marge à deux buts.

Lemelin est revenu à la charge au tout début de la deuxième période et Dave Hudson a égalé le score moins d'une minute plus tard.

Les punitions ont cependant défavorisé les Rockies qui ont perdu le match lorsque Don Murdoch et Hodge complétaient le pointage. Murdoch, une recrue, en était à son troisième but en deux matches.

Dans l'AMH

Il y avait du hockey dans les steps de l'Alabama hier. Les Bulls de Birmingham, une des dernières acquisitions de l'AMH, ont en effet effectué leur première sortie et ils ont gagné, ces diables, et pas contre n'importe qui puisque ce sont les Aeros de Houston eux-mêmes qui

surent leurs premières victimes, 4-2. Tom Simpson, Jean-Luc Phaneuf, Mark Napier et Louis Nistico (aucun lien de parenté avec le peintre) ont réussi les filets des Bulls, Mark et... Gardie Howé ont compté ceux des Aeros.

A Winnipeg, Willy Lindström a compté deux buts et conduit les Jets à un triomphe de 4-3 aux dépens des Cowboys de Calgary.

Anders Hedberg et le nouveau-venu Kent Ruhnke ont complété le tableau du côté des Jets, Lynn Powiss a évité aux Cowboys l'affreuse-té du blanchissage.

A Edmonton, puisqu'il s'y joue aussi du goret, Dave Dryden a repoussé 25 lancers et enregistré un blanchissage de 2-0 aux dépens des Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

Dryden qui n'avait inscrit qu'un coup de pinceau la saison dernière, a été brillant en troisième période, alors que Tom Webster et Alan Hangeleben l'ont tour à tour bombardé.

Ken Barird et Crister Abrahamson ont complété les buts.

Ligue Américaine

Les Voyageurs, vous les connaissez, ont dû se contenter d'un match nul de 3-3 hier soir contre les Américains de Rochester.

Et encore fallut-il que Jim Cahoon compte alors qu'il ne restait que 2:22 minutes à jouer pour éviter la défaite aux Voyageurs.

Rod Schutt et Peter Lee ont réussi les autres buts des Voyageurs.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Il faut bien s'occuper. Guy Lapointe et Larry Robinson transportent donc avec eux leur jeu de jacquet, Pete Mahovich regarde et commente souvent. La vie de superstar du hockey, c'est beaucoup ça.

Les Flashers du Vieux Schick nous fait honte en Europe!

C'est aujourd'hui à Portland (Oregon) que sera inhumé Joe Erault, ex-receveur des White Sox de Chicago. Le pauvre Joe est mort mercredi de façon fort amusante: il avait parié avec des amis qu'il entrerait dans la cage du tigre du Bengale, joyau du zoo de Portland, et qu'il lui arracherait un poil des moustaches. Il y avait effectivement un poil dans la main de Joe qu'on retrouva presque intacte dans l'estomac du fauve. On récupéra aussi dans les entrailles de la bête le chapeau et trois ongles de Joe. Ce sont à ces quelques restes de l'ex-receveur étoile des White Sox qu'on rendra un dernier hommage aujourd'hui.

A son épouse, Rita, à ses filles Paulette et Violette, les Flashers offrent leurs plus vives sympathies. Lâchez pas les filles, la vie continue, et les séries mondiales s'en viennent...

X X X

Douglas Schick de Vancouver est un petit original. Plutôt que d'apprendre à jouer au hockey comme tout le monde, il a décidé de faire carrière au rugby. Et c'est en France, à Narbonne, qu'il exerce ses talents depuis quelques années. C'est-à-dire qu'il exerçait, puisqu'il vient d'être condamné à deux mois de prison avec sursis pour avoir blessé délibérément un adversaire lors d'un match de championnat. Il a été aussi

suspendu et ne pourra jouer avant que sa victime, l'international Laurent Desnoyers, ne revienne lui-même au jeu... ce qui peut prendre un certain temps, ledit Desnoyers souffrant d'une double fracture ouverte du crâne, d'un affaiblissement vicié du bassin, de la perte d'une omoplate (on la cherche désespérément), d'élongation perfide des oreilles, et de perforations multiples de l'intestin grêle... en plus, réellement malchanceux, Desnoyers vient d'attraper la grippe ce qui retardera encore son retour au jeu, et partant, celui de notre compatriote.

X X X

Haseley Crawford a décidé de prendre sa retraite... Qui est Haseley Crawford? La question s'adresse en particulier au maire Drapeau. (voir réponse un peu plus loin).

X X X

Encore la politique. Vous vous souvenez sans doute qu'il y a quelques semaines, un pilote soviétique désertait en emmenant avec lui son Mig-25 qu'il posait sur une piste japonaise. Depuis ce temps-là les Soviétiques font la gueule aux Japonais qui ont refusé de rendre le pilote et l'avion. En représailles, les Soviétiques viennent d'annuler la tournée que devait faire une équipe de volleyball japonaise en terre russe.

L'affaire fait grand bruit à Tokyo où l'on se souvient qu'au début du

siècle, un facteur japonais avait déserté en se rendant jusqu'à Moscou en bicyclette. Ni le facteur ni la bicyclette n'ont jamais été rendus malgré les vives protestations des services postaux nippons. "Pourant, rappelle l'éditorialiste Roland Yakatsura, dans une émouvante chronique parue dans le "Tokyo Sun" d'hier, pourtant, nous, Japonais, n'avons pas rompu nos relations sportives avec l'URSS pour autant. C'est même nous qui leur avons appris à jouer au ping-pong, à la pétanque, et à la tague-malade. Les intérêts du sport passent chez nous, au Japon, bien avant les contingences politiques, postales et sociales. Et nous souhaiterions qu'il en fut ainsi pour tous les peuples..."

Est-il besoin de dire que les Flashers endossent cette déclaration de principe. Les Flashers organisent d'ailleurs, cet après-midi à cinq heures, une manifestation devant le consulat d'URSS. Un geste symbolique sera posé lorsqu'un facteur japonais, à bord d'un Mig-25, volant à basse altitude, laissera tomber un ballon de volleyball sur le toit du consulat.

X X X

Alors monsieur le maire, ça vient... c'est qui Haseley Crawford?

X X X

C'est fait, les deux alpinistes américains et leur guide népalais ont vaincu l'Everest. Franchissant hier les derniers 1,500 pieds qui les séparaient encore du sommet, ils sont maintenant rendus sur le "toit du monde", à 27,500 pieds d'altitude.

Imaginez-vous quel divin panorama s'offre à eux de là-haut? Croiriez-vous qu'ils aperçoivent la Tour Eiffel et même l'Oratoire St-Joseph un peu plus à gauche? Le monde est à leur pied... Mais vous avez beaucoup trop d'imagination. En fait, les trois alpinistes sont dans les nuages, ils ne voient pas à trois pieds devant eux, ils sont complètement gelés, pataugent dans la slotche jusqu'aux genoux, et tout ce qu'il leur reste à faire d'intelligent, c'est de redescendre. Niaisement...

X X X

Et maintenant la touchante histoire de Ray Kroc, alerte millionnaire de 74 ans, propriétaire de la chaîne de restaurants McDonald's. A juste titre surnommé le roi du hamburger, Kroc qui sent la mort venir, voudrait faire profiter l'humanité de ses largesses.

Certes il a déjà donné à son pays une belle tradition culinaire, certes, il donne aussi tous les dimanches après la messe pour les pauvres et les filles-mères de sa paroisse, mais comme tous les bienfaiteurs de l'humanité, il rêvait de beaucoup plus. Construirait-il un centre de recherche sur le cancer? Bâtirait-il des maisons salubres aux enfants de ghettos? ce n'est pas facile de faire la charité dans le pays le plus riche du monde...

Kroc s'est finalement décidé. Rencontrant par hasard le maire de San Diego, il vint à apprendre que le club de hockey des Mariners de San Diego était au bord de la faillite. N'écoutez que son grand cœur, Kroc a acheté les Mariners, ré-

glant d'un coup leurs \$500,000 de dettes.

Le centre de recherche sur le cancer attendra, les enfants des ghettos aussi. On ne peut pas tout faire en même temps.

Cré Kroc!

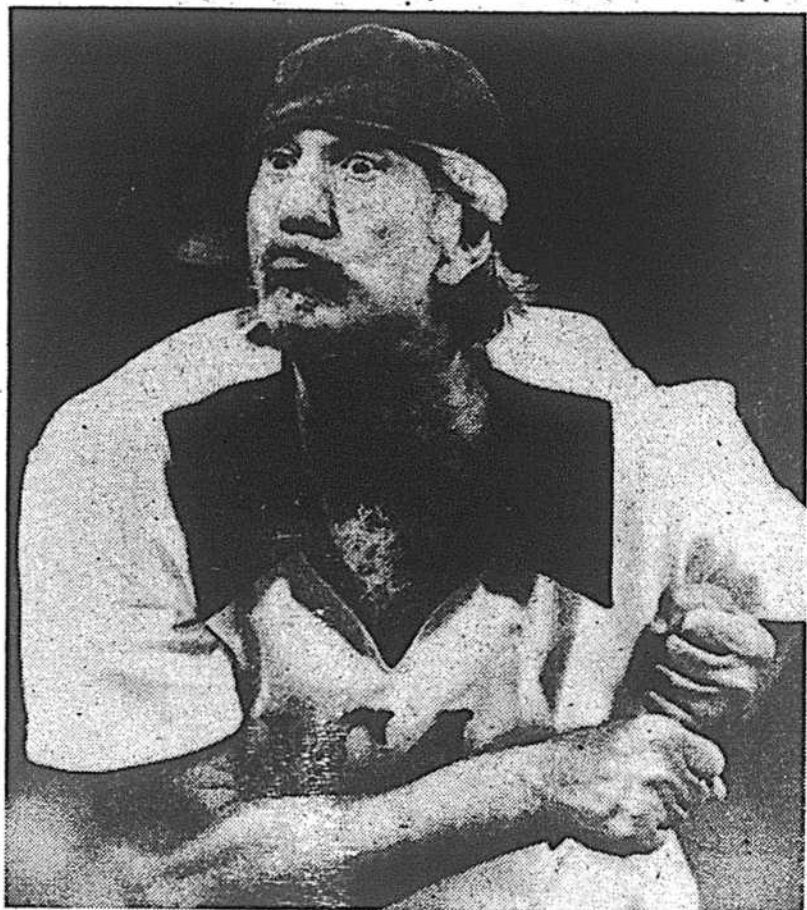
X X X

Alors monsieur le maire, vous donnez votre langue au chat? Vous ne savez pas qui est Haseley Crawford? ... et vous qui nous rabâchiez que les jeux laisseraient un souvenir impérissable! Que les grands athlètes que nous verrions allaient promouvoir à jamais le sport amateur au Canada, que, et que, et que encore! Que de beaux discours...

Haseley Crawford est celui qui a gagné la médaille d'or du 100 mètres à vos Jeux monsieur le maire.

X X X

Une petite vite pour finir. Ozzie Virgil et Billy Gardner ont été nommés instructeurs pour les Expos. Ils remplacent Larry Doby et Larry Bearnarth. Ça vous fait-y plaisir au moins?



C'est une photo préventive. Les séries mondiales de baseball commencent bientôt, et pendant quelques semaines le baseball envahira votre vie si vous le laissez faire. Or n'oubliez pas qu'à forte dose, le baseball rend fou. Le sujet ci-dessus a été photographié à la fin des séries mondiales de l'an dernier. Un cas grave d'intoxication. Méfiez-vous...

LA PRESSE PUBLIE

plus de petites annonces
que tous les autres
quotidiens français
de Montréal
ENSEMBLE!

GAMME COMPLETE
DE
ROULETTES
DARNELL

AVEC
ROUES
6
8
10"

GENERAL
Bearing Service
937-7423
1325, av. Notre-Dame
3898, Hochelaga
9299, boul. Saint-Michel
805, Sainte-Foy
(Longueuil)

PERRETTE

Nouveaux prix réduits!

CIGARETTES

20's

25's

70¢

90¢

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE JUSQU'À 23H00

APPAREILS DE VOITURE À BAS PRIX

POSTE RADIO-TÉLÉPHONIQUE
MOBILE, à 23 CANAUX
Prix courant \$159.95 **\$119.95**
SOLDE

POSTE AM/FM DE VOITURE
à 5 BOUTONS-POUSSOIRS
PRIX **\$42.95**
DE SOLDE

POSTE AM/FM STÉRÉO
avec LECTEUR DE
CARTOUCHES 8 PISTES
S'adapte à la plupart des voitures nord-américaines et étrangères. Commandes d'intensité, d'équilibre, de tonalité. Type réglable.
PRIX **\$90**
DE SOLDE

INSTALLATION IMMÉDIATE • MASTER CHARGE ET CHARGE
CHEVALIER AUTO STÉRÉO
1005, BOUL. ST-LAURENT
AU SUDDU DORCHESTER 861-4714

**CHERCHER-VOUS UNE
POSSIBILITÉ D'AFFAIRES?**

N'en faites rien avant d'étudier toutes les possibilités de posséder votre propre commerce à l'Exposition du Québec, "Own your own business".

Rencontrez des représentants des compagnies nationales — concessionnaires, distributeurs, fabricants — aucune obligation. Temps plein ou partiel. Un nouvel avenir pourrait s'ouvrir devant vous à l'occasion de

L'Expo "Partir en affaires"
17 - 18 - 19 OCTOBRE
HÔTEL MÉRIDIEN (Place Desjardins)
Grand salon B
Ouverture: midi à 21 h — midi à 19 h (dimanche)
OUVERT AU PUBLIC — ENTRÉE \$2.50
B.C.S. PRODUCTIONS
6, Cavilfield Road, Rexdale, Ontario (416) 745-1993
(Épargnez 50¢ avec cette annonce)

Demain à 19h00

**Le hockey
à CBF-690**



TOUT UN NOUVEAU MONDE DE SPORTS À ROCKLAND

sous la direction de
GEOFFREY BECKER-JONES

BADMINTON
Leçons, tournis-rotation,
tournois, démonstrations avec
**PAULINE ET MICHÈLE
DESSIS**

TENNIS
Leçons, cours pour débutants,
tournois-rotation, tournois, réunions
sociales, avec
**HAZEL HARROD, FAUSTA
BISIGNA et JEAN-PIERRE
BOIVIN**

VOLLEY-BALL
Parties par équipes, tournois,
instructions et démonstrations
avec
**JEAN-PIERRE BOIVIN et
DAVID WEIMAN**

SQUASH
Leçons, tournis-rotation, tournois,
réunions sociales, parties par
équipes, avec
EDWARD CAMP

GOLF
Leçons et terrain
d'entraînement, avec
BRUCE BECKER-JONES

ACTIVITÉS SOCIALES
Tournois-rotation mixtes, danse,
buffet, tirages de lots, disco, films,
pièces théâtrales.

**EXERCICES DE
MISE EN FORME**
Conseils et supervision
professionnels, par
**DAVID WEIMAN et JEAN-PIERRE
BOIVIN**

Pour obtenir des renseignements
complets, communiquer avec:
GEOFFREY-BECKER JONES
332-9665

au ROCKLAND SPORT
95 GINCE, VILLE SAINT-LAURENT
(Par le Rond-point de l'Acadie)

LE DIMANCHE

À NE PAS MANQUER DE LIRE DIMANCHE



• Lettre ouverte à Réjean Houle

• L'affaire Doucet du cirque et de la mesquinerie



• Taxes d'eau: les assistés sociaux et les autres

• Hollywood ou un monde de carton-pâte

• Pauline Julien à la reconquête des Français

LE DIMANCHE EN VENTE PARTOUT

il y a aussi "bazar"

- Les carnets de Marcel Dubé • Cinéma • Disques
- Télévision • Guide du son • Habitation
- Jardinage • Voyages • La balade du dimanche

LE DIMANCHE, ON SE DÉTEND, ON SE CULTIVE, ON SE DIVERTIT, ON APPREND

Les chiffres disent que...

C'est au tour des pauvres Canucks de Vancouver d'affronter le Canadien ce soir au Forum. Les Canucks qui ont perdu leur match d'ouverture 9 à 5 contre les Penguins de Pittsburgh.

On sait que ces derniers, les Canucks, ont échangé leur gardien Gary Smith aux North Stars contre le vétéran Cesare Maniago, qui a connu de meilleurs jours. De plus ils ont laissé aller le petit André Boudrias, l'un de leurs meilleurs compteurs au cours des dernières années.

Lors des deux dernières saisons, les Canucks ont très bien fait en terminant premiers en 75 et deuxièmes l'an dernier. Mais avec le départ de Smith et Boudrias ils se sont affaiblis et ne peuvent aspirer devancer les Black Hawks cette saison, surtout que ces derniers comptent sur un Bobby Orr en assez bonne santé.

Normand FARLY



Cesare MANIAGO

hockey

LIGUE NATIONALE

MARDI
Atlanta 5, Washington 6
Toronto 2, Colorado 4

MERCREDI
Minnesota 5, NY Rangers 6
Vancouver 5, Pittsburgh 9
Los Angeles 2, Cleveland 2

JEUDI
Washington 3, Detroit 3
Pittsburgh 1, Canadien 10
NY Islanders 3, Philadelphie 0
Los Angeles 2, Atlanta 4
Minnesota 2, Boston 6
Chicago 6, St-Louis 4

HIER
NY Rangers 5, Colorado 3

AUJOURD'HUI
Vancouver à Canadien
NY Rangers à St-Louis
Chicago à NY Islanders
Philadelphie à Atlanta
Washington à Cleveland
Los Angeles à Pittsburgh
Buffalo à Detroit
Colorado à Minnesota
Boston à Toronto

DEMAIN
Canadien à Buffalo
Los Angeles à Philadelphie
Vancouver à Chicago
Cleveland à Boston

CONFÉRENCE CLARENCE CAMPBELL
(Section Conn Smythe)

M G P NBPBCP
Islanders 1 1 0 0 3 0 2
Rangers 2 2 0 0 1 1 8 4
Atlanta 2 1 1 0 9 8 2
Philadelphie 1 0 1 0 0 3 0

(Section Conn Smythe)
Chicago 1 1 0 0 6 4 2
Colorado 1 1 0 0 4 2 2
Vancouver 1 0 1 0 5 9 0
St-Louis 1 0 1 0 4 6 0
Minnesota 2 0 2 0 7 12 0

CONFÉRENCE PRINCE DE GALLES
(Section Charles Adams)

Boston 1 1 0 0 6 2 2
Cleveland 1 0 0 1 2 2 2
Buffalo 0 0 0 0 0 0 0
Toronto 1 0 1 0 2 4 0

(Section James Norris)
Washington 2 1 0 1 9 8 3
Canadien 1 1 0 0 10 12
Pittsburgh 2 1 1 0 10 15 2
Detroit 1 0 0 1 3 3 1
L. Angeles 2 0 1 1 4 6 1

SOMMAIRE
HIER
NY RANGERS 5, COLORADO 3

PREMIERE PERIODE
1 N-York: Vadnais (1) 2:57
(Gilbert et Hodge) 9:55
2 N-York: Hodge (1) 11:57
(Vadnais et Gilbert)
3 N-York: McEwen (1) 11:57
(Gilbert et Dillon)
4 Colorado: Arnason (1) 18:15
(Skinner)

PUNITIONS: Lemelin, Col. 1:13; Maloney, NY, 6:19; Lemelin, Col. 9:05; Maloney, NY, 16:30.

DEUXIEME PERIODE
5 Colorado: Lemelin (1) 0:24
(Delparte et Roberto)
6 Colorado: Hudson (2) 1:02
(Roberto et Delparte)
7 N-York: Murdoch (3) 10:27
(Gilbert et Vadnais)
8 N-York: Hodge (2) 13:30
(Gilbert et Vadnais)

PUNITIONS: Beverly, Col. 2:14; Dean, Col. 7:18 (double mineure); Murdoch, NY, 10:49 (double mineure); Pratt, Col. 10:49 (double mineure); Roberto, Col. 12:13; Newmap, NY, 18:55.

TROISIEME PERIODE
Aucun but
Newman, NY, 10:00.

TIRS AUX BUTS
10-18-10-47
New York 9-9-9-27
Colorado

GARDIENS: Gratton
Colorado Favell
Assistance: 8,159

ASSOCIATION MONDIALE

SOMMAIRES
HIER
CALGARY 1, WINNIPEG 4

PREMIERE PERIODE
Aucun but.
PUN.: Dunn, Winnipeg, 3:38; Morrison, Calgary, 6:41; Powis, Calgary, 15:13.

DEUXIEME PERIODE
1 Winn., Lindstrom (1) 2:21
(Moffat et Dunn)
2 Cal., Powis (1) 2:43
(Hurley)

3 Winn., Lindstrom (2) 6:51
(Ketola)
4 Winn., Hedberg (1) 9:17
(Ford)

PUN.: Sjoberg, Winnipeg, 3:55; Powis, Calgary, 5:07; Powis, Calgary, 7:48; Nilsson, Winnipeg, 11:56.

TROISIEME PERIODE
5 Winn., Runke (1) 10:09
(Lindh)

PUN.: Lindstrom, Winnipeg, 3:57; Chipperfield, Calgary, 5:27; Miszkul, Calgary, 7:30; Lesuk, Winnipeg, 16:46; Evans, Calgary, Daley, Winnipeg, 17:30.

TIRS AUX BUTS
CALGARY 13 15 11-39
WINNIPEG 12 9 8-29

GARDIENS
CALGARY McLeod

WINNIPEG
Assistance: 7,502
N-ANGLETERRE 0, EDMONTON 2

PREMIERE PERIODE
1 Edm., Baird 12:35
(Long)

PUN.: Busniuk, N-Angleterre, R. Morris, Edmonton, 0:13; R. Morris, Edmonton, 10:15; Bolduc, N-Angleterre, 13:04.

DEUXIEME PERIODE
Aucun but.
PUN.: Busniuk, N-Angleterre, mineure double, 2:10; Long, Edmonton, 4:41; Rogers, N-Angleterre, Sather, Edmonton, 18:21.

TIRS AUX BUTS
N-ANGL. 8 8 9-25
EDMONTON 9 11 4-24

N-ANGL. C. Abrahamsson
EDMONTON 9,461

HOUSTON 2, BIRMINGHAM 4
PREMIERE PERIODE
1 Birm., Simpson (1) 7:14
(Phaneuf)

PUN.: Schella, Houston, 3:52; Irwin, Houston, 13:13; Kirk, Birmingham, 13:17; Rollins, Birmingham, 16:38; Popiel, Houston, 18:58.

DEUXIEME PERIODE
2 Birm., Phaneuf (1) 2:41
(Simpson)

3 Hous., Preston (1) 14:48
(Mark Howe)

4 Birm., Napier (1) 15:34
(Kirk et Mahovich)

PUN.: Hale, Houston, 7:25; Schella, Houston, 14:02; Preston, Houston, 15:44.

TROISIEME PERIODE
5 Birm., Nistico (1) 3:31
(Lagacé)

6 Hous., G. Howe (1) 10:50
(sans aide)

PUN.: Popiel, Houston, 7:36; Hoganson, Birmingham, 10:20; G. Howe, Houston, 16:37; Turkiewicz, Birmingham, 17:51.

TIRS AUX BUTS
HOUSTON 12 7 8-27
BIRMINGHAM 6 14 7-27

GARDIENS
HOUSTON Grahame
BIRMINGHAM Garrett
Assistance: 12,776

LIGUE MAJEURE (QUE)

DIMANCHE
Cornwall 5, Chicoutimi 3
Québec 8, Sorel 5
Laval 2, Trois-Rivières 10
Shawinigan 2, Sherbrooke 12

LUNDI
Sorel 4, Laval 4

MARDI
Montréal 3, Trois-Rivières 2

MERCREDI
Sherbrooke 9, Montréal 3

HIER
Montréal 8, Chicoutimi 7
Hull 6, Québec 3
Sorel 8, Shawinigan 10
Trois-Rivières 5, Sherbrooke 3

DEMAIN
Cornwall à Montréal
Sherbrooke à Hull
Trois-Rivières à Sorel
Chicoutimi à Shawinigan
Québec à Laval

CLASSEMENT
(Division Frank Dillo)

T-Rivières 9 5 3 1 58 34 11
Québec 8 4 3 1 36 35 9
Chicoutimi 7 2 5 0 35 46 4
Shawinigan 7 1 5 1 20 48 3
Sorel 8 1 6 1 32 52 3

(Division Robert Lebel)
Cornwall 6 6 0 0 27 12 12
Sherbrooke 9 6 3 0 58 37 12
Montréal 8 5 3 0 42 35 10
Hull 6 3 3 0 26 24 6
Laval 6 2 4 2 31 42 6

COMPTES
R. Vaive, Sher. 15, 10 25
R. Delpé, T.-Riv. 11 12 23
J. Gillis, Sher. 7 15 22
M. Green, Sher. 6 14 20
N. Dupont, Mon. 13 6 19
R. David, T.-Riv. 7 11 18
Y. Richer, T.-Riv. 6 12 18
K. Rivest, Mon. 6 12 18
R. Carter, Sher. 6 10 17
S. Locas, Chi. 8 9 17

SOMMAIRES
HIER
MONTREAL 8, CHICOUTIMI 7

PREMIERE PERIODE
1 Montréal: Brzauz (Démers et Drolet) 1:45
2 Montréal: Drolet (Démers) 4:44
3 Montréal: Dupont (Stymiest) 6:01
4 Chicoutimi: Lavoie (A. Colé) 9:26
5 Montréal: Dupont (Démers) 15:53

PUN.: Lavoie, Chi. 2:47; Dupont, Mon. 8:05; Picard, Mon. Toffolo, Chi. 14:08; Locas, Chi. 15:11.

DEUXIEME PERIODE
6 Montréal: Dupont (Reeves et Champagne) 7:16
7 Chicoutimi: Côté

(Boudreau et Locas) 11:14
8 Chicoutimi: Locas (sans aide) 11:51
9 Montréal: Dupont (Swek et Stymiest) 17:35
10 Chicoutimi: Boudreau (A. Côté et Locas) 18:02
PUN.: Aucune.

TROISIEME PERIODE
11 Chicoutimi: Jannard (Charbonneau et Charette) 2:48
12 Montréal: Reeves (Brazau) 7:24
13 Chicoutimi: Locas (Lavoie et Poulin) 9:32
14 Montréal: Dupont (Reeves) 11:54
15 Chicoutimi: A. Côté (Poulin) 19:26

PUN.: Poulin, Chi. 5:30; A. Côté, Chi., majeure, Suwek, Mon., majeure, mineure et ext. inc. de partie 7:31; Hardy, Mon. 8:08; Picard, Mon. 10:21.

LANCERS PAR:
CHICOUTIMI 20 14 11-45
MONTREAL 7 13 12-36

GARDIENS DE BUTS:
Baron Montréal
Belisle Chicoutimi
Assistance: 3,066

SHERBROOKE 3, T-RIVIERES 5
PREMIERE PERIODE
1 Sherbrooke: Gillis (Vaive et Green) 6:53
2 T-Rivières: Delpé (Richer et David) 18:25

DEUXIEME PERIODE
3 T-Rivières: Bélanger (Cloutier) 9:14
4 T-Rivières: David (Richer et Delpé) 11:31
5 T-Rivières: Cloutier (Couturier) 12:36
6 Sherbrooke: Vaive (Green et Gillis) 16:22

PUN.: Couturier, T.-Riv. 3:11; Constantin, T.-Riv. 11:59; Couturier, T.-Riv., majeure, Lefebvre, Sher., majeure 14:40.

TROISIEME PERIODE
7 Sherbrooke: Roy (Vaive et Carter) 12:44
8 T-Rivières: Desjardins (Vaive) 14:15
PUN.: Mann, Sher. 7:13; Bourque, T.-Riv. 12:13.

LANCERS PAR:
SHERBROOKE 8 17 14-39
T-RIVIERES 6 15 9-30

GARDIENS DE BUTS:
Sévigny Sherbrooke
Sanvido T-Rivières
Assistance: 3,915

SOREL 8, SHAWINIGAN 10
PREMIERE PERIODE
1 Sorel: Gosselin (Boutin) 8:00
2 Shawinigan: Bourassa (Comtois et Merulla) 12:10
3 Shawinigan: Kelly (Houle et Doucet) 14:54
4 Shawinigan: Bourassa (Rheaume et Merulla) 18:21

PUN.: Platt, Sor. 2:16
DEUXIEME PERIODE
5 Shawinigan: Kelly (Paquette et Houle) 1:14
6 Sorel: Deblois (Parenteau et Jodoin) 3:25
7 Shawinigan: Fortin (Comtois et Merulla) 5:23
8 Sorel: Parenteau (Deblois et Platt) 6:05
9 Sorel: Gosselin (Legault et Boutin) 9:01
10 Sorel: Gosselin (Legault) 10:38
11 Shawinigan: Rochette (Hamelin et Lahaie) 11:38
12 Shawinigan: Hamelin (Paquette et Poire) 12:08

PUN.: St-Laurent, Sor., majeure, Doucet, Sha., majeure, 5:40; Chaput, Sor. 10:08; Platt, Sor. 12:02; Doucet, Sha., majeure, Sor. 18:01.

TROISIEME PERIODE
13 Sorel: Gosselin (B. Deblois et Platt) 1:13
14 Shawinigan: Houle (Paquette et Merulla) 2:34
15 Shawinigan: Bourassa (Fortin) 3:00
16 Sorel: Chaput (Blais et Leduc) 4:36
17 Shawinigan: Comtois (Bourassa et Fortin) 8:18
18 Sorel: Boutin (Legault et Platt) 11:46
PUN.: Leduc, Sor. 7:13; Chaput, Sor. 18:03.

LANCERS PAR:
SHAWINIGAN 1 16 7-36
SOREL 8 11 10-30

GARDIENS DE BUTS:
Déragnon Sorel
Guillemette Shawinigan
Assistance: 1,622

HULL 6, QUEBEC 3
PREMIERE PERIODE
1 Hull: Rochon (sans aide) 3:16
2 Hull: Méthivier (Lefrochelle et GrandMaitre) 11:33
3 Québec: Chouinard (Savard et Marois) 16:02
PUN.: Marois, Qué. 3:51; Tremblay, Hull, majeure, Béchard, Qué., majeure, 13:26; Dore, Hull 14:38; Turcotte, Qué. 15:32.

DEUXIEME PERIODE
4 Hull: GrandMaitre (Méthivier et Lefrochelle) 3:24
5 Hull: Rochon (Doré et Pomerleau) 6:11
6 Québec: Turcotte (Burton et Lacroix) 13:18
7 Hull: Méthivier (sans aide) 13:47
PUN.: Turcotte, Qué. 5:24; Lefrochelle, Hull, majeure, Béchard, Qué., majeure, 8:18; Tremblay, Hull, majeure, Marois, Qué., majeure, Godin, Qué., majeure, 10:12; Bauman, Hull 12:30.

TROISIEME PERIODE
8 Hull: Tremblay (sans aide) 11:45
9 Québec: Turcotte (Burton et Godin) 19:44
PUN.: Marois, Qué. 5:10.

LANCERS PAR:
QUEBEC 9 8 11-28
HULL 10 8 7-25

GARDIENS DE BUTS:
McNicholl Québec
Bouchard Hull
Assistance: 2,871

ASSOCIATION AMERICAINE

CLASSEMENT
G P NBPBCP
Voyageurs 1 0 1 3 8 3
Springfield 1 0 0 2 6 3
Rochester 0 0 1 1 3 3
Rhode Island 0 1 1 1 0 3
New Haven 0 1 1 1 0 3
Hershey 0 0 0 0 0 0

HIER
New Haven 3, Rhode Island 3
Voyageurs 3, Rochester 3

AUJOURD'HUI
Voyageurs à Hershey
New Haven à Springfield

DEMAIN
New Haven à Rochester

JUNIOR RICHELIEU

HIER
Longueuil 9, St-Jean 7
Chambly 4, Drummondville 6
Beloeil 8, Laprairie 2

DEMAIN
St-Hyacinthe à Drummondville
Châteauguay à Beloeil
Cowansville à Chambly
Longueuil à Laprairie
St-Lambert à St-Jean

ASSOCIATION MONDIALE

HIÉR
Calgary 1, Winnipeg 4
N-Angleterre 0, Edmonton 2
Houston 2, Birmingham 4
Cincinnati 6, Phoenix 8
Minnesota 3, Indianapolis 4

AUJOURD'HUI
Calgary à Québec
Minnesota à Indianapolis
Phoenix à Houston
Cincinnati à San Diego

DEMAIN
Birmingham à Québec
N-Angleterre à Winnipeg
Indianapolis à Minnesota

CLASSEMENT
(Division Est)
m j g p n bp bcpts
Cincinnati 1 1 0 13 10 2
Indianapolis 1 0 0 4 3 2
Birmingham 1 0 0 4 2 2
Québec 0 0 0 0 0 0
N-Angleterre 0 1 0 0 2 0
Minnesota 0 2 0 5 11 0

(Division Ouest)
Edmonton 1 0 0 2 0 2
Winnipeg 1 0 0 4 1 2
Phoenix 1 0 0 8 6 2
San Diego 0 0 0 0 0 0
Houston 0 1 0 3 4 0
Calgary 0 1 0 1 4 0

MINNESOTA 3, INDIANAPOLIS 4
PREMIERE PERIODE
Aucun but.
PUN.: Butters, Min. 0:47; MacGregor, Ind. 9:41; McDonough, Min. 11:14.

DEUXIEME PERIODE
1 Minnesota: McKenzie (2e) (Antonovich et McKay) 5:55
2 Indianapolis: Lomenda (1er) (MacGregor et Karlander) 12:18
3 Indianapolis: Rochon (1er) (Campbell et Stapleton) 12:39
4 Minnesota: Leon (1er) (McKenzie et Wastum) 18:38
PUN.: McKay, Min. 12:32.

TROISIEME PERIODE
5 Indianapolis: Thomas (1er) (Maggs et Campbell) 1:19
6 Minnesota: Antonovich (2e) (McKenzie et McKay) 2:55
7 Indianapolis: Stapleton (1er) (Maggs et Harbuck) 11:41
PUN.: Aucune.

LANCERS PAR:
Minnesota 11 11 8-30
Indianapolis 12 7 6-25

GARDIENS DE BUTS:
Minnesota Levasseur
Indianapolis Brown
Assistance: 9,103

CINCINNATI 6, PHOENIX 8
PREMIERE PERIODE
1 Cincinnati: Larose (1er) (sans aide) 1:05
2 Phoenix: Florek (1er) (Gray) 5:11
3 Phoenix: Florek (2e) (sans aide) 18:31
PUN.: Abgrall 5:19, Inkpen 7:36, Nickamp 19:01, Leduc 19:01.

DEUXIEME PERIODE
4 Phoenix: Huston (1er) (Larivière) 1:38
5 Cincinnati: Locas (2e) (Mdrah et Plumb) 3:02
6 Phoenix: Hall (1er) (Florek) 7:21
7 Phoenix: Mononen (1er) (Repo et Tamminen) 8:29
8 Cincinnati: Leduc (2e) (Inkpen et Stoughton) 12:37
PUN.: Larivière 2:40, Inkpen 15:48.

TROISIEME PERIODE
9 Phoenix: Mononen (2e) (Hall) 2:25
10 Phoenix: Hall (2e) (Florek) 6:57
11 Cincinnati: Larose (2e) (Plumb) 10:54
12 Cincinnati: Stoughton (2e) (Carroll et Inkpen) 17:46
13 Phoenix: Hall (3e) (Gray) 19:07
14 Cincinnati: Gullé (1er) (Carroll) 19:25
PUN.: Dudley 1:10, Oulmet 16:08, Florek 16:08.

LANCERS PAR:
Cincinnati 9 12 15-36
Phoenix 15 11 9-35

GARDIENS DE BUTS:
Cincinnati Lapointe et Hoganson
Phoenix Kurt
Assistance: 10,484

LIGUE NATIONALE

DEMAIN
Atlanta (par 5 pts) à N. Orléans
Buffalo (par 10 pts) à NY Jets
Chicago à Minnesota (par 3 pts)
Dallas (par 7 pts) à NY Giants
Denver (par 3 pts) à Houston
Kansas City à Washington (par 2 pts)
Miami à Baltimore (par 6 pts)
N. Angleterre (par 3 pts) à Detroit
Oakland (par 6 pts) à San Diego
Pittsburgh (par 10 pts) à Cleveland
Philadelphie à St-Louis (par 4 pts)
Seattle à Green Bay (par 9 pts)
Tampabay à Cincinnati (par 10 pts)
LUNDI
San Francisco à Los Angeles (par 8 pts)

votre week-end à la télé

AUJOURD'HUI
CHAÎNE 2
Midi: Les héros du samedi
20:00: Hockey: Vancouver vs Canadien

CHAÎNE 10
17:30: Sport mag
CHAÎNE 6
20:00: Hockey: Vancouver vs Canadien

AU CÂBLE
CHAÎNE 3
16:30: Sport spectaculaire
CHAÎNES 8 ET 22
12:30: Baseball: Championnat de la ligue Américaine; New York vs Kansas City

15:30: Football NCAA (Oklahoma vs Texas)
20:00: Baseball: Championnat de la ligue Nationale; Cincinnati vs Philadelphie

DEMAIN
CHAÎNE 2
13:00: Football américain: Clubs à confirmer.

CHAÎNE 10
15:00: Télé-jeux
CHAÎNE 6
16:30: Football canadien (Toronto vs Regina)

AU CÂBLE
CHAÎNE 3
13:00: Football américain: Dallas vs NY Giants

CHAÎNE 5
13:00 et 16:00: Football américain: Clubs à confirmer.

CHAÎNES 8 ET 22
15:30: Baseball: Ligue Nationale (Cincinnati à Philadelphie)

20:00: Baseball: Ligue Américaine (New York à Kansas City)



Gary Player adore la chasse à la gelinotte. Aussi, lorsqu'il perd sa balle dans les bois, il lui arrive de sortir son .410 et de se constituer un souper à bon prix.



vous serez aux petits oiseaux avec les

dépêches

JOHN VORSTER, le premier ministre sud-africain, a rejeté les demandes des chefs traditionnels africains en faveur d'une convention nationale multiraciale pour examiner les problèmes raciaux de l'Afrique du Sud. Il a également refusé d'intervenir pour faire libérer les dirigeants noirs emprisonnés. C'est ce qu'indiqua un communiqué publié à Pretoria à l'issue de six heures d'entretiens entre M. Vorster et les chefs de sept des huit bantoustans (foyers nationaux africains).

L'ITALIE ne détiendra plus le record d'Europe pour les jours fériés, après les Espagnols. En vertu des mesures d'austérité annoncées hier par le gouvernement, leur nombre passe de 17 par an à 10. Les fêtes religieuses de la Saint-Joseph, l'Ascension, la Fête-Dieu, de St-Pierre et Paul et la Toussaint deviennent des jours ouvrables. Le Vatican a officiellement accepté ces modifications. Deux fêtes laïques seront désormais célébrées le dimanche. Le gouvernement compte économiser ainsi 144 heures de travail par personne et par an.

DEUX INDIVIDUS de nationalité vénézuélienne ont été arrêtés par la police de Trinidad où ils sont interrogés à propos de la catastrophe aérienne qui a coûté la vie à 78 occupants d'un aéronef cubain au large de la Barbade, mercredi. La police a précisé que les deux hommes avaient effectué le vol Trinidad-la Barbade à bord de l'appareil cubain et qu'ils étaient revenus aussitôt, mercredi soir, à Trinidad par un autre avion. Les autorités ont contacté Interpol pour obtenir des renseignements à leur sujet.

AUSTÉRITÉ au Portugal où le gouvernement socialiste vient de décider un certain nombre de mesures visant à réduire le déficit croissant de la balance des paiements. Le gouvernement a imposé des droits d'importation de 60 p. cent sur le tabac, le vin, le parfum, les vêtements de luxe, les bijoux, les crustacés et a fait passer de 20 à 30 p. cent les droits en vigueur sur un grand nombre de produits de consommation.

LE PALESTINIEN responsable de l'assassinat de dix athlètes israéliens aux jeux olympiques de Munich, en 1972, aurait été abattu dans une rue de Beyrouth, probablement par des agents israéliens, écrit dans son édition de ce matin le quotidien londonien "Daily Mail". Selon le journal, cet homme, qui répond au nom de Ali Hassan Salamah, aurait préparé et organisé le massacre de Munich sous le nom de Abou Hassan. Il aurait été atteint à l'estomac et serait actuellement dans un état critique. Ali Hassan Salamah est le chef des opérations de l'organisation terroriste "Septembre Noir" précise en outre le "Daily Mail", qui ne donne pas ses sources.

DAMAS a finalement donné son accord à la reprise des pourparlers syro-libanais-palestiniens interrompus le 19 septembre dernier. Les négociations reprennent aujourd'hui à Chataura, sous l'égide de la Ligue arabe. Pour leur part, les Palestiniens seraient prêts à retirer leurs troupes de tous les fronts si des garanties adéquates leur sont fournies. Des porte-parole de l'OLP affirment cependant qu'ils ne se retirent pas de la ligne des positions de la gauche dans le sud du Liban.

PLUS DE six millions et demi de Belges se rendent aux urnes dimanche pour des élections communales qui sont considérées comme un test de la popularité de la coalition de centre-droit du premier ministre M. Leo Tindemans. En raison de la crise économique, le scrutin aura en effet une portée nationale et le Parti socialiste espère bien gagner des voix, surtout dans le sud wallon du pays. Les socialistes ne pensent pas que la poussée à droite enregistrée lors des récentes élections en Suède et en Allemagne se répète en Belgique.

MME GANDHI, premier ministre indien, a entrepris, hier, une tournée de dix jours en Zambie, en Tanzanie et à l'île Maurice dont le but est de souligner la solidarité de l'Inde avec les pays d'Afrique noire. De source proche du ministère des Affaires étrangères, on souligne que, bien que la visite ait été arrangée il y a plusieurs semaines, elle revêt une signification accrue en raison des développements diplomatiques qui entourent la question rhodésienne.

L'URSS et la République populaire d'Angola ont signé, hier, un traité de coopération et d'amitié, annonce l'agence Tass. C'est le premier traité de ce type signé par l'Union soviétique avec un État africain de la partie sud du continent.

Escalade verbale

Carter à Ford:
"toute la vérité"

d'après Reuter, UPI, PA, AFP

WASHINGTON — Alors que le président des États-Unis, M. Gerald Ford, est obligé de passer le plus clair de son temps à justifier ses propos controversés sur l'Europe de l'Est, son adversaire démocrate, M. Jimmy Carter, continue de hausser le ton en attaquant durement le président sur son "intégrité financière" et sa "crédibilité" en général. D'ailleurs, il l'a sommé publiquement de "dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité".

"Il n'y a pas de domination soviétique sur l'Europe de l'Est". Cette phrase prononcée mercredi lors de son débat télévisé avec M. Jimmy Carter, le président Ford n'a pas fini de le regretter. Depuis, il consacre toutes ses interventions à tenter de la justifier, à en expliquer le sens profond, à y apporter des nuances, en un mot à persuader les Américains qu'ils ont mal interprété ce qu'il voulait dire. Après les étudiants de l'Université de Los Angeles, ce sont des hommes d'affaires et industriels de la vallée de San Fernando qui ont entendu, hier, le président tenter de clarifier sa pensée.

"J'étais en Pologne, il y a un an, et j'ai eu l'occasion de parler avec un certain nombre de citoyens. Ils ne croient pas qu'ils seront dominés indéfiniment — s'ils le sont — par l'Union soviétique. Ils croient en l'indépendance de ce grand pays. Et moi aussi. Nous allons nous assurer du mieux que nous pouvons que cette allégation de domination ne devienne pas un fait."

De l'avis des observateurs, cette allusion à des allégations de domination n'est pas faite pour rendre la pensée du président plus limpide. Il est vrai que le propre colistier du président, le candidat à la vice-présidence Robert Dole, a concédé que "le président a un petit problème de clarification", en avouant que les commentaires de Ford sont "un peu embrouillés".

Les fonds électoraux

Quant à Jimmy Carter, poursuivant son escalade verbale, il a mis en doute les assertions du président Ford suivant lesquelles il n'a jamais utilisé de fonds électoraux à son propre usage et a attaqué l'ima-

ge de "l'intégrité du président" avec une extrême virulence. Reprenant l'interrogation du Wall Street Journal, concernant les relevés d'impôts de Gerald Ford pour 1972, "Un membre du Congrès peut-il vivre avec 5 dollars d'argent de poche par semaine?", Jimmy Carter a sommé le président de mettre un terme à "ses déclarations contradictoires".

Cette affaire se trouve directement liée à celle portant sur l'utilisation par le représentant Gerald Ford, élu durant 25 ans de la 5ème circonscription du Michigan, de contributions électorales versées par deux syndicats d'officiers de la marine marchande. Les "tombeurs" de Nixon, les journalistes Carl Bernstein et Bob Woodward du Washington Post, sont désormais sur l'affaire. Reprenant l'enquête du Wall Street Journal, ils écrivent que l'examen détaillé auquel s'est livrée la direction des impôts laisse entendre, sans affirmer que Ford a agi d'une façon illégale ou impropre, qu'il ne dressait qu'une ligne de démarcation assez mince entre ses dépenses officielles et privées.

L'enquête continue

La semaine dernière, la presse avait annoncé de bonne source que le procureur spécial du Watergate, M. Charles Ruff, se préparait à clore l'enquête à ce sujet, en blanchissant totalement M. Ford. Cette information s'est révélée sans fondement puisque M. Ruff se prépare au contraire à faire comparaître devant lui les présidents des deux syndicats en question, pour les interroger sur leurs contributions durant la période de 1964 à 1972.

Cette enquête est particulièrement minutieuse. Elle porte, aux dires des journaux, sur des achats de vêtements par M. et Mme Ford, par chèques tirés sur un compte bancaire approvisionné en partie par des contributions électorales, et même sur les frais de coiffeur de Mme Ford.

Le candidat démocrate a renouvelé sa demande pour que le président soit contre-interrogé minutieusement au cours d'une conférence de presse pour permettre au peuple américain de savoir qui il est, ce qu'il défend et ce qu'il pense réellement.



Le prince BERTIL et sa future épouse...

Le prince Bertil de Suède
pourra enfin épouser Lilian

STOCKHOLM (Reuter) — "L'idylle interdite" qui a duré vingt-deux ans entre le prince Bertil de Suède et une actrice galloise, Mme Lilian Craig, va avoir prochainement un heureux dénouement par leur mariage le 7 décembre prochain au palais de Drottningholm, près de Stockholm, a-t-on annoncé hier.

Le prince Bertil, qui est âgé de 64 ans, a rencontré Lilian Craig pendant la guerre à Londres, alors qu'il était attaché militaire et qu'elle était infirmière, mariée à l'acteur Ian Craig. Le roi Gustav Adolf, père du prince, excluait catégoriquement toute

idée de mariage avec une femme qui était non seulement roturière mais qui aurait dû divorcer pour épouser son fils. La situation se compliqua en 1947, lorsque l'héritier du trône, le frère aîné du prince Bertil, périt tragiquement dans un accident d'avion, laissant seulement un fils en bas âge pour succéder au roi.

En 1957, Lilian Craig s'installa en Suède où elle devint en secret la compagne du prince. Le roi Gustav Adolf mourut en 1973 et le jeune roi Carl Gustav ayant maintenant accédé au trône, le mariage du prince Bertil devenait possible. Lilian Craig recevra le titre de princesse royale.



Alors qu'il poursuivait, hier, sa tournée électorale en Californie, le président Ford a dû s'expliquer sur sa "gaffe", touchant les pays de l'est de l'Europe, qui le hante depuis le deuxième débat télévisé de mercredi soir.

La France réduit ses effectifs
militaires en Allemagne fédérale

PARIS (Reuter) — Les forces françaises en Allemagne fédérale vont être amputées de 10.000 hommes pour renforcer les effectifs en territoire national, a annoncé hier le ministère de la Défense à Paris.

M. Yvon Bourges, ministre de la Défense, a officiellement informé jeudi le gouvernement ouest-allemand de la décision française et en a rendu compte à la Commission de la défense de l'Assemblée nationale. La confirmation de cette réduction des effectifs français en RFA, dont on avait fait officiellement état en début de semaine, pourrait créer une certaine tension dans les relations franco-allemandes. Le gouvernement de Bonn a toujours été hostile aux réductions des forces alliées stationnées sur son territoire.

Le retrait envisagé ramènera les forces françaises en Allemagne fédérale à 50.000 hommes, soit deux divisions basées en Rhénanie-Palatinat et au Bade-Wurtemberg.

Cette mesure s'inscrit dans le

cadre d'une vaste réorganisation des forces terrestres françaises conventionnelles. Sa mise en œuvre a déjà commencé avec le retrait de trois régiments d'artillerie, représentant un effectif de 3.000 hommes. Deux de ces régiments seront équipés de missiles Pluton nucléaires basés en France le long du Rhin.

Les raisons

De source autorisée, on indique que la réduction des forces françaises en RFA a été rendue nécessaire par plusieurs facteurs: baisse du recrutement en raison d'une diminution de la natalité, augmentation du nombre des jeunes exemptés du service militaire et départ à la retraite d'officiers et de sous-officiers de carrière.

Une autre raison serait le peu d'enthousiasme mis par le gouvernement de Bonn à financer la reconstruction des baraques permises dans lesquels sont installées les forces françaises.

Les forces françaises sont stationnées en Allemagne fédérale depuis

la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Leurs effectifs se chiffraient il y a quelques années encore à 70.000 hommes.

Les États-Unis maintiennent environ 200.000 hommes en Allemagne sous le commandement de l'OTAN. La Grande-Bretagne, pour sa part, compte près de 55.000 hommes.

Surprise à l'OTAN

Dans les milieux diplomatiques et militaires de l'OTAN, on s'est dit étonné de la décision de la France. Il est difficile, ajoutait-on, de concilier la décision de Paris et la nouvelle stratégie de la France prévoyant une intervention de ses forces sur les frontières orientales de la RFA en cas de conflit Est-Ouest.

Officiellement, l'OTAN s'est refusée à tout commentaire en déclarant qu'il s'agissait d'un problème concernant les gouvernements français et ouest-allemand. Les forces françaises ne font pas partie du commandement militaire intégré de l'alliance.

Mme Thatcher: économiquement,
l'Angleterre est sur les genoux

BRIGHTON (Reuter) — C'est sur un vibrant appel de Mme Margaret Thatcher en faveur d'une "croisade" destinée à ramener les conservateurs au pouvoir, qu'a pris fin hier le congrès annuel du parti torréuni à Brighton.

Dans son discours de clôture, auquel les 5.000 délégués ont réservé un accueil enthousiaste, le leader de l'opposition de Sa Majesté a montré qu'elle ne croyait manifestement pas que le gouvernement travailliste pourrait résister encore longtemps à la crise économique qui secoue la Grande-Bretagne.

Il est devenu "le prodige de l'Europe" et a presque plongé le pays dans la banqueroute, a-t-elle affirmé en ajoutant qu'un gouvernement conservateur appliquerait pendant plusieurs années un programme de réductions massives des dépenses

publiques, épargnant seulement la police, la défense et les prestations destinées aux "vrais nécessiteux".

"Economiquement parlant, la Grande-Bretagne est sur les genoux", a-t-elle déclaré. "Si le gouvernement actuel n'a pas le courage de se battre, qu'il s'en aille."

"Nous ne demeurerons peut-être pas longtemps encore dans l'opposition", s'est-elle écriée, aux acclamations de son auditoire survolté.

La dernière chance

Mme Thatcher a qualifié de "désastreuse" la gestion économique du gouvernement de M. James Callaghan en ajoutant que sa dernière démarche auprès du Fonds monétaire international pour obtenir le reliquat intégral de son crédit, soit un montant de 3,9 millions de dol-

lars, "pourrait bien être sa dernière chance et la nôtre."

Pour expliquer cette situation, elle a mis en cause le déficit des dépenses par rapport aux recettes, qu'elle a chiffré à 200 livres sterling par britannique, les restrictions apportées par le socialisme aux bénéfices et les atteintes à l'initiative privée.

Mme Thatcher accuse le parti travailliste d'être "tombé aux mains des extrémistes", ajoutant: "Le Labour s'est maintenant engagé dans un programme franchement et cyniquement marxiste."

"J'appelle maintenant le parti conservateur à une croisade. J'en appelle aussi à tous les hommes et toutes les femmes qui ne veulent pas d'un avenir marxiste," a-t-elle dit en concluant: "La survie même de nos lois, de nos institutions et de notre caractère national est en jeu."

Le nouveau gouvernement suédois
conserve les centrales nucléaires

STOCKHOLM (AFP, UPI) — En présentant hier son gouvernement au Parlement, le nouveau premier ministre suédois, M. Thorbjörn Faellin, a déclaré que la nouvelle équipe conserverait le système de sécurité sociale, mais qu'elle lutterait contre la tendance à la centralisation et pour un meilleur emploi de l'argent des contribuables. Il veut également rendre l'administration plus efficace tout en laissant les citoyens plus libres de leurs choix.

La déclaration gouvernementale traduit les compromis qui ont permis la constitution d'un gouvernement de coalition tripartite, mais elle porte également l'empreinte de la politique préconisée par le parti centriste, dont M. Faellin est le président.

C'est ainsi que le premier ministre a dû céder partiellement sur l'un des arguments majeurs de sa campagne électorale, l'arrêt de l'expansion nucléaire. Il a dû accepter, comme le demandaient les deux

autres partis de la coalition (conservateur et libéral), le démarrage d'un nouveau réacteur à Barsebäck, dans le sud du pays, prévu pour la fin du mois.

Mais la centrale sera arrêtée dans un an si la société qui l'exploite n'est pas en mesure de donner toutes garanties concernant le traitement des déchets radioactifs. Cette exigence s'appliquera également aux cinq autres centrales existantes. De plus, une commission spéciale sera constituée pour étudier toutes les conséquences possibles de l'utilisation de l'énergie nucléaire, et un plan de liquidation des centrales existantes sera préparé pour le cas où des garanties de sécurité totale ne pourraient être données.

M. Olof Palme, chef socialiste défait aux élections récentes, a aussitôt accusé M. Faellin de "trahir" ses promesses électorales.

En ce qui concerne la politique économique, le gouvernement prendra des mesures tendant à stimuler

les investissements, dans les industries d'exportation notamment, et à aider les petites entreprises et l'épargne privée. Une réforme de la fiscalité sera étudiée et dans l'immédiat, des abattements fiscaux sont prévus pour tous les revenus faibles et moyens, jusqu'à 65.000 couronnes.

Dans le domaine de la politique étrangère, M. Faellin a repris la définition classique de la politique suédoise de non-alliance en temps de paix, en vue d'assurer la neutralité en cas de conflit.

Mais il a tenu à souligner également que la Suède devait exprimer sa solidarité avec les peuples pauvres et opprimés et qu'elle poursuivait ses activités d'assistance internationale, sur la base d'un pourcentage du PNB, en faveur des pays les plus pauvres. Il a précisé que le gouvernement se proposait d'accroître son soutien en faveur de la lutte pour la libération de l'Afrique australe.

Un prêtre accuse: le tiers des Inuit ont été stérilisés

OTTAWA (PC) — Près d'un tiers des femmes Inuit de 30 à 50 ans dans six villages de l'Arctique ont été stérilisées, probablement sans en connaître les conséquences, déclare un prêtre catholique en mission dans le Grand Nord.

Le père Robert Lechat, d'Igloolik, T.N.O., déclare que ses chiffres indiquent que la stérilisation est utilisée comme moyen ultime pour contrôler les naissances et qu'aucun autre choix n'est offert aux femmes Inuit.

Ses allégations et ses chiffres figurent dans une lettre envoyée cette semaine à l'Inuit Tapirisat, la fraternité nationale esquimaude.

Les chiffres ne proviennent pas de source officielle. Le religieux les a recueillis à partir de ses propres recherches. Il met le gouvernement fédéral au défi de publier ses chiffres.

Les Inuit, déclare le père Lechat, aiment tellement les enfants qu'ils les adoptent lorsqu'ils ne peuvent plus en avoir. Aucun de ceux qui connaissent ces gens ne croirait qu'ils "supplient à genoux le médecin de se faire stériliser".

"C'est un non-sens. Ils ne demandent pas à se faire opérer. Mais on les pousse à le faire."

Des chiffres

Le père Lechat, de l'ordre des Oblats de Marie-Immaculée, a donné les chiffres suivants:

—Repulse Bay: sur 22 femmes entre 30 et 50 ans, 10 stérilisées, 45 pour cent. Plus une de moins de 30 ans stérilisée.

—Chesterfield Inlet: 23 femmes, six stérilisées, 26 pour cent.

Pelly Bay: 18, cinq, 27 pour cent. Plus une de moins de 30 ans stérilisée.

Gjoa Haven: 41, 13, 31 pour cent. Hall Beach: sur 32 femmes entre 23 et 50 ans, 10 stérilisées, 31 pour cent.

Rankin Inlet: 23 stérilisations, 30 pour cent; plus deux hommes stérilisés.

"Pour un groupe minoritaire dont la survie en tant qu'élément spécifique de la population canadienne est encore loin d'être assurée, c'est jouer dangereusement avec son avenir que d'accepter aveuglément une politique de stérilisation", commente le père Lechat.

entre 30 et 50 ans, 10 stérilisées, 45 Des allégations semblables ont été faites dans le passé, mais les autorités fédérales les ont démenties vigoureusement.

La CECO remet son rapport Commissaires et public satisfaits

par Conrad BERNIER

La CECO a remis, hier, au procureur général du Québec, son rapport final sur les enquêtes qu'elle a menées depuis plus d'un an sur les activités présumées criminelles du clan Cotrone-Violi et du gang des frères Dubois.

Grosso modo, il s'agit d'un rapport rassurant, quasiment optimiste, qui établit hors de tout doute que la CECO est somme toute satisfaite de la lutte qu'elle a poursuivie jusqu'ici contre le crime organisé. Il suffit, d'ailleurs, de lire les 4e et 5e parties de son volumineux rapport pour s'en convaincre.

Qui plus est, la CECO greffe aux quelque 360 pages de son rapport les conclusions d'un sondage, par le Centre de recherches sur l'opinion publique (CROP), qui corrobore à toutes fins utiles les conclusions qu'elle avait déjà elle-même tirées.

Des citoyens satisfaits

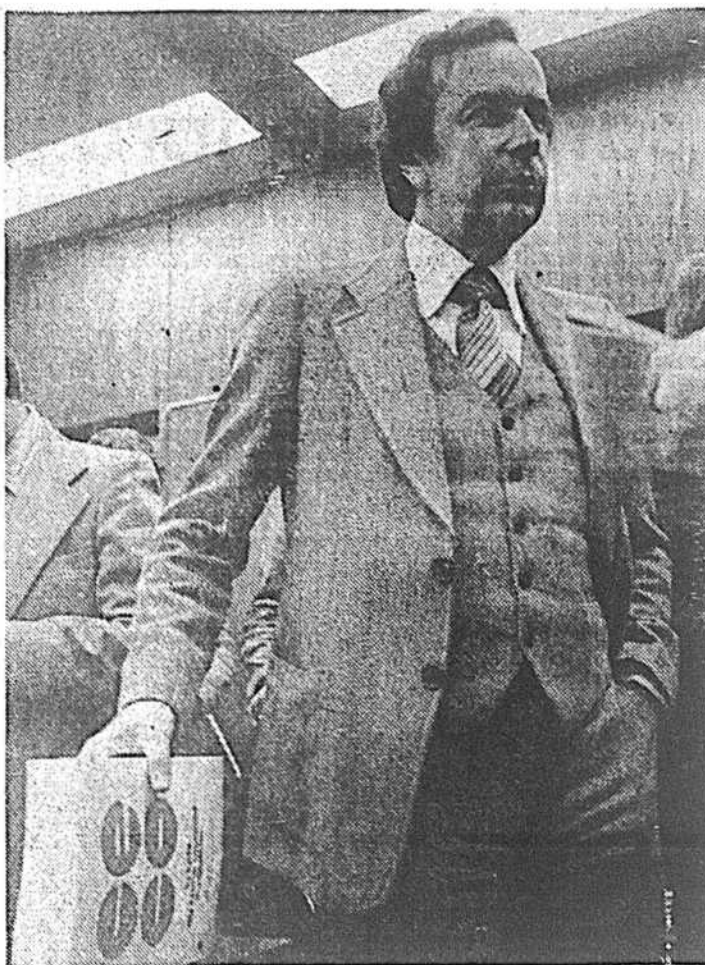
En effet, grâce au sondage de CROP, la CECO, qui n'a toutefois jamais vraiment douté ni de ses méthodes de travail ni de sa popularité, s'est vu confirmer que les citoyens québécois, majoritairement, la jugent indispensable et efficace dans la lutte contre le crime organisé.

La CECO n'a pas voulu seulement enquêter et faire rapport au procureur général. Elle a cru que son travail consistait à enquêter sur le crime organisé, à le combattre, à renseigner les citoyens aux fins de les éduquer. À son avis, elle a réussi à tous les niveaux.

"Nous croyons, écrivent les rédacteurs du rapport, que l'expérience que nous avons tentée a donné dans l'ensemble des résultats positifs." Et au chapitre des résultats, la CECO mentionne les suivants:

Des résultats positifs

- L'existence du crime organisé a été publiquement prouvée.
- Des accusations ont été portées contre divers individus à la suite des séances publiques et à huis clos de la commission.
- Les organisations criminelles, notamment la mafia italienne de Montréal et le gang des Dubois, ont été démythifiées.
- Pour éviter de comparaître devant la CECO, des truands se sont terrés, d'autres ont quitté la province, d'autres se sont exilés aux États-Unis, voire en Amérique centrale.
- Une enquête publique n'aurait pas le crime organisé, qui est une réalité permanente, mais elle le ralentit, le diminue, le paralyse. La CECO a effectivement obtenu ce résultat par sa façon de procéder.



Le procureur général du Québec, M. Fernand Lalonde, s'est vu remettre, hier, le rapport de la CECO.

- Loin d'être un spectacle, la CECO a été un immense effort d'information et d'éducation. Le sondage de CROP révèle que 84,7% des Québécois croient qu'elle a eu un effet éducatif alors que seulement 13,2% sont d'avis qu'elle n'a été qu'un divertissement public.
- A la suite de l'exposition des activités de la mafia et du gang des Dubois, la CECO a été informée que d'autres gens, qui n'ont pas témoigné publiquement, avaient payé de la protection et en payaient encore jusqu'à ce que l'on parle publiquement de ces systèmes d'extorsion.
- Avant même que les audiences publiques relatives au commerce clandestin de la viande

- avariée ne soient terminées, le gouvernement a adopté un "règlement sur les aliments" publié dans la Gazette officielle du Québec. Cette réglementation apporte un grand nombre de correctifs administratifs très sévères pour mater la situation incroyable divulguée par la CECO. Des poursuites judiciaires ont été intentées contre plus de vingt-cinq individus.
- Les membres influents de la mafia italienne? Les uns sont en prison pour refus de témoigner, d'autres ont été assassinés par le milieu, ou se sont exilés.
- Le clan des Dubois? Six d'entre eux sont présentement devant les tribunaux. Quatre de leurs principaux hommes de

main — Réal Lévesque, Roger Fontaine, Gilles Leblanc et Michel Bernard — sont décédés de mort violente.

- Les Dubois ne font plus la pluie et le beau temps ni dans le Vieux Montréal, ni dans le centre-ville, ni dans le quartier Saint-Henri.
- Avec la fermeture de l'agence Calcé, le gang des Dubois a perdu son emprise sur le placement des danseuses de cabaret.
- Le ministère fédéral du Revenu examine le dossier des Dubois.
- Grâce à la CECO, les propriétaires d'établissements licenciés collaborent davantage avec les policiers.

Des recommandations

Le rapport de la CECO contient également plusieurs recommandations. Celles-ci:

- Que tout employé d'un détenteur de permis de bar, de restaurant de brasserie ou de taverne détienne une carte d'immatriculation délivrée par la commission, sauf dans les cas prévus par le règlement.
- Que les banques, les coopératives de crédit et les sociétés de prêts essaient de se rapprocher de cette couche de la population qui n'a actuellement pas d'autre choix que celui de se laisser harponner par les prêteurs usuraires.
- Que le législateur fédéral consacre la gravité du problème du prêt usuraire en en faisant un "acte criminel".
- Qu'un mécanisme soit mis sur pied qui permettrait le changement d'identité et la relocalisation de certains témoins même au-delà des limites de la province.
- Que le gouvernement du Québec recherche un mode de rémunération adéquat pour le citoyen requis de témoigner devant une cour de juridiction criminelle et propose à l'Assemblée nationale la législation appropriée.
- Que le procureur général puisse octroyer une immunité officielle à un complice en échange d'un témoignage véridique, lorsque sa collaboration apparaît utile, dans des causes importantes, pour la poursuite d'une ou de plusieurs autres personnes.
- Que soit formée au sein du Bureau des substituts du procureur général de Montréal une section "crime organisé" composée de procureurs spéciaux, désignés exclusivement pour

conseiller les policiers au cours des enquêtes sur le crime organisé et plaider, le cas échéant, les causes résultant de ces enquêtes.

- Que soient formées des escouades antigang pour lutter contre le crime organisé.
- Que le Bureau de recherches du Québec sur le crime organisé soit complètement restructuré et devienne l'organisme le mieux équipé pour recueillir, analyser et transmettre les renseignements sur la criminalité organisée.
- Que des modifications soient apportées au Code criminel dans le but de rendre la loi plus sévère, en préconisant des sentences obligatoires, dans certains cas.

La CECO fait aussi quelques recommandations "pour la bonne marche des commissions d'enquête futures". Elle suggère notamment qu'un texte de loi consacre le principe qu'on ne pourra pas se servir du témoignage rendu par une personne devant une commission pour l'inculper subséquemment dans une poursuite.

Une CECO nationale

Enfin, la CECO, bien que favorable à la création d'une commission permanente, préfère, pour l'instant, une commission temporaire, avec au moins un mandat de cinq ans. Idéalement, cette commission devrait avoir un caractère "national", le crime n'ayant pas de frontière, et disposer d'un service de recherches scientifiques structurées, comprenant des spécialistes des différentes disciplines des sciences humaines.

La première partie du rapport est consacrée à l'histoire et aux structures de la mafia en Italie, aux États-Unis, aux structures du groupe Cotrone-Violi, à ses relations avec les mafiosi étrangers; il étudie aussi l'histoire, la nature, la structure interne, des activités du groupe des frères Dubois. La deuxième partie dissèque le racket de la protection et le prêt usuraire.

La troisième partie, qui s'intitule: les impératifs d'une lutte efficace au crime organisé, porte sur le témoin, personnage clé de la lutte au crime organisé, les substituts du procureur général, les juges, les policiers, le public. Les rédacteurs du rapport établissent les pouvoirs et les responsabilités de tous ces gens-là dans la lutte contre le crime organisé et concluent que l'incompétence, les délais, l'indifférence, plus souvent qu'autrement, tournent toujours à l'avantage des professionnels du crime.

NORTH AMERICAN TILE CORPORATION

Présente la plus riche variété de tuiles céramiques au Canada

Les belles
céramiques
NATILCO

TUILES À MUR DÉCORATIVES

Pour vous servir nous gardons en stock plus de **1 million** de pieds carrés.

No 3019

No 3004

No 2107 F

No 1409

No 3039

No 1701

No 2047

No 1404

No 2043

No 2542

No 2906

No 2916

TUILES À PLANCHER

Obtenez un catalogue 8 pages en couleur

Gratuit

COUPEZ SUR LA LIGNE POINTILLÉE

SPECIAL !

Tuiles à mur à partir de **59¢** le pi. ca.

Ensemble complet pour une salle de bain comprenant:

- 80 pi. ca. de tuiles à mur unies
- 25 pi. ca. de tuiles à plancher
- Couleur de votre choix
- Adhésif et ciment pour joints
- Un seuil en véritable marbre d'Italie (Toute grandeur)

SEULEMENT **\$88.00**

Le plus beau matériau de DÉCORATION

Résistance à l'usage... sans limite

Très facile à poser faites-le vous-même

Pour cuisines, salles de bain, vestibules, salles de jeux, patio, etc...

VISITEZ NOS SALLES D'EXPOSITION PERMANENTE AUX ENDROITS SUIVANTS:

POINTE CLAIRE: 4221 Trans Canada 697-7240

ST HUBERT: 3705 Boul. Taschereau 676-1836

OTTAWA: 298 Richmond Road (613) 725-3709

CHOMEDEY: 1306 Boul. Labelle 681-6429

MONTREAL: 9151 Boul. Pie IX 321-5351

MONTREAL: 5920 Côte-des-Neiges 341-3492

QUEBEC: 675 Boul. Charest est (418) 523-4949

PROTECTION

PROTÈGE votre dépôt effectué sur l'achat d'une maison neuve jusqu'à concurrence de \$20,000.

PROTÈGE votre maison neuve contre tout défauts mineurs au cours de la première année.

PROTÈGE votre maison neuve contre tout défauts majeurs pour une durée de cinq (5) ans.

GARANTIT par le fait même un service après vente des plus satisfaisants.

POUR VOTRE PROTECTION

achetez une maison neuve d'un

CONSTRUCTEUR ACCRÉDITÉ auprès du

PROGRAMME DE CERTIFICATION

DES MAISONS NEUVES de l'A.P.C.H.Q.

PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE L'A.P.C.H.Q.

Un constructeur accrédité signifie compétence et solvabilité

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre constructeur accrédité ou avec le PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES de l'Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc. 20, Elgin Place Bonaventure Montréal (514) 871-8281 — 875-5105

Les détenus de l'Institut Laval:

Les Forces armées plutôt que les gardiens!

par Gilles NORMAND

Les détenus du vieux pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, maintenant appelé l'Institut Laval, souhaitent ardemment que les Forces armées laissent des troupes sur les lieux le plus longtemps possible, afin que leur sécurité soit assurée.

C'est ce que soutient l'Office des droits des détenus, une cellule de la Ligue des droits de l'homme, qui dit tenir ses informations de l'intérieur des murs, d'une source qu'elle insiste pour protéger.

Les événements qui ont ébranlé le vieux pénitencier, à la fin du mois dernier, ont débouché cette semaine sur la nomination du directeur de l'Institut, M. Bienvenue Marcoux, à un autre poste. Son remplaçant, M. André LeMarr, est un homme qui vit dans le milieu carcéral depuis nombre d'années et jusqu'à sa nomination à l'Institut Laval, il était directeur adjoint responsable de la sécurité à l'Institut Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines.

La situation est considérée comme critique à l'intérieur du pénitencier, selon l'Office des droits des détenus qui affirme avoir toutes les raisons du monde de croire en sa source d'information. La situation est telle, semble-t-il, que les gardiens constitueraient une menace constante pour les détenus.

Selon l'Office, l'émeute qui s'est produite à l'Institut Laval n'est pas survenue d'une façon aussi inattendue qu'on l'a laissé croire. En dépit des déclarations faites par l'ex-directeur du pénitencier, M. Marcoux, à l'effet que ces événements constituaient un geste spontané, tout porte à croire que la situation n'a pas toujours été présentée d'une façon strictement conforme à la réalité.

L'Office soutient qu'il y a eu correspondance entre le comité des détenus et M. Marcoux, et que 13 lettres de cette correspondance ont été saisies par l'adjoint au directeur responsable de la sécurité, M. Lange. Ces lettres contiennent des propos quant aux revendications formulées durant les premières heures de la manifestation.

Provocations

Ces lettres ont été échangées entre le 24 et le 27 septembre. L'Office a également mentionné l'existence d'un ordre du jour des autorités de la maison de détention, un ordre du jour mentionnant des périodes de rencontre entre le comité des détenus et l'administration pénitentiaire.

À l'une de ces réunions, M. Marcoux aurait déjà admis que les fonctionnaires du pénitencier provoquaient les détenus, mais qu'il fallait considérer qu'ils sont des humains et que leur attitude est par conséquent explicable.

Par ailleurs, des détenus transférés depuis l'émeute au Centre de développement correctionnel, une autre section du pénitencier, seraient gardés en cellules 24 heures sur 24, certains auraient besoin de soin et ne seraient pas soignés, quelques-uns ne pourraient même pas se lever.

L'Office des droits des détenus considère que la situation est inacceptable et qu'elle doit changer.

D'autre part, des parents nous ont dit hier qu'ils ne pouvaient rendre visite aux détenus de leur famille. Selon eux, l'administration tenterait ainsi de camoufler les traitements particuliers que subiraient certains d'entre eux.

La barbe: 2e injonction refusée aux policiers

Pour la deuxième fois en quelques semaines, la Fraternité des policiers de la CUM et deux policiers locaux ont échoué dans leur tentative d'obtenir de la Cour supérieure une injonction qui aurait forcé le directeur René Daigneault à réinstaller dans leurs fonctions ces agents suspendus pour avoir refusé de se couper la barbe.

À la première occasion, c'était le juge Albert Malouf qui avait refusé une injonction provisoire. Hier, au stade de la demande interlocutoire, c'est le juge Claude Vallée qui a réitéré ce refus.

Tout en reconnaissant le droit fondamental des requérants au port de la barbe, le tribunal dit qu'il y a toutefois loin de cette "mode vestimentaire" aux caractéristiques et manifestations essentielles, et souvent immuables, de la personne, que sont la race, le sexe, la foi ou les allégeances politiques. Et, selon le juge Vallée, ce n'est pas porter atteinte à leurs droits civils, ni faire preuve de discrimination illégale à l'endroit de ceux qui les exercent, que d'imposer, pour autant qu'ils tiennent à leur emploi, qu'ils se présentent à leur travail rasés.

Le juge Vallée ajoute, par ailleurs, qu'il n'a pas à se prononcer sur la question de savoir s'il y a eu une brèche dans le contrat de travail.

Les policiers Racette et Audette devront donc se raser s'ils veulent retourner travailler.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
A l'écoute - à la maison. Dépannage gratuits. Examen du ministère de l'Éducation. Niveau secondaire et recyclage. Permis No 748559.
INSTITUT D'HORLOGERIE DU CANADA LTÉE
1012 St. West Royal - Montréal, H2T 1A6
Tél.: 523-7823

Libéré sous caution, Zunenshine est repris la main dans la "mari"

Libéré il y a près d'un mois sous un cautionnement de \$50,000, après avoir passé plusieurs semaines en cellule à la suite d'une inculpation dans une affaire de drogue, Joe Zunenshine, un "homme d'affaires" du Lakeshore, aurait été repris la main dans... la "mari" il y a quelques heures.

La Gendarmerie royale l'a en effet traduit en Correctionnelle, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir eu dix grammes de cette drogue en sa possession.

À la première occasion, il avait nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir conspiré avec l'avocat montréalais Denis Pontbriand et un autre individu, Dimo Massima, pour mener à bien diverses transactions avec des agents du Trésor américain engagés dans la lutte aux narcotiques.

Et il avait eu certaines difficultés à recouvrer sa liberté, en dépit du fait qu'il n'avait aucun dossier judiciaire.

En désespoir de cause, son procureur, Me

Sydney Leithman, avait offert plusieurs centaines de milliers de dollars en garantie de la présence en cour de son client, cette somme devant être fournie par un parent dont les ressources ne seraient pas tellement "limitées".

À la fin, le tribunal avait décidé que \$50,000 suffiraient. Et, quelques heures plus tard, le prévenu était effectivement libéré.

Il semble bien que la GRC ait immédiatement décidé de le garder à l'oeil. Avec le résultat... d'hier.

Devant le juge Benjamin Schechter, le prévenu a à nouveau nié toute culpabilité, et la poursuite s'est objectée à toute libération provisoire, en invoquant évidemment le bris de la promesse précédente.

L'enquête, pour décider si un nouveau cautionnement sera accordé ou non, a alors été reportée à mardi prochain. Et l'on peut évidemment s'attendre à un débat très vif sur l'opportunité d'une deuxième libération, dans un tel cas.



Place aux femmes du rock'n roll!

LAVAL — Autrefois les femmes ne touchaient pas au rock'n roll! C'était trop violent, trop viril, trop choquant. On se rappelle l'époque des chanteuses languoureuses qui attendaient toujours un prince charmant d'une chanson à l'autre. Aujourd'hui les femmes se sont taillé une place sur la scène du rock et ce n'est pas le hasard qui a fait des superstars de Diane Dufresne ou Janis Joplin. Cette constatation a été faite par une femme qui elle non plus n'a pas peur de grand méchant rock: Yannick DeLack de CKLM-1570.

MAISON D'ENSEIGNEMENT



Université du Québec à Montréal

OUVERTURE, EN JANVIER 1977,
DU PROGRAMME DE

MAÎTRISE EN ARTS PLASTIQUES

CHOIX DE DEUX OPTIONS

- I — Création
- II — Education

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un baccalauréat spécialisé en arts plastiques ou d'un baccalauréat spécialisé d'enseignement en arts plastiques (ou l'équivalent).

RENSEIGNEMENTS

S'adresser à Madame Micheline Calvé, au département des arts plastiques (288-4663).

DEMANDE D'ADMISSION

Toute demande d'admission doit parvenir, avant le 1er novembre 1976, au:

Service de l'admission
Bureau du registraire
Université du Québec à Montréal
(1187, rue de Bleury)
Case postale 8888, succursale "A"
Montréal, P. Québec
H3C 3P8



Université du Québec à Montréal

PROGRAMMES D'ÉTUDES AVANCÉES

HIVER 1977

ARTS PLASTIQUES (M. Arts pl.)	282-4663
BIOLOGIE (M.Sc.)	7146
CHIMIE (M.Sc.)	4728
ÉCOLOGIE (M.Ecol.)	7229
ÉCONOMIQUE (M.Sc.)	7057
ÉTUDES LITTÉRAIRES (M.A.)	7159
HISTOIRE (M.A.)	7825
LINGUISTIQUE (M.A.)	7301
MATHÉMATIQUES (M.Sc.)	7818
PHILOSOPHIE (M.A.)	7218
PSYCHOLOGIE (Ph.D.)	7107
PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES (C.E.S.)	7821
SCIENCE POLITIQUE (M.A.)	4926
SCIENCES DE LA TERRE (M.Sc.)	7213
SCIENCES RELIGIEUSES (M.A.)	7051
GESTION DE PROJET (M.G.P.)	7291

(Offert conjointement avec l'Université du Québec à Trois-Rivières)
SCIENCES DE L'ATMOSPHÈRE (M.Sc.)
(Offert conjointement avec l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Rimouski).

Les demandes d'admission pour la session d'HIVER 1977 doivent parvenir au Service de l'admission du Bureau du registraire avant le 1er novembre 1976.

Les formulaires de demande peuvent être obtenus au Service de l'admission, Bureau du registraire, Université du Québec à Montréal, 1187, rue de Bleury, local 2930, Montréal, P. Québec, H3C 3P8, (282-7161).

Pour plus de renseignements sur les programmes, s'adresser aux directeurs de programmes, aux numéros de téléphone indiqués plus haut.

BILINGUISME FONCTIONNEL

Nouvelle façon d'apprendre l'anglais ou le français. Méthode "audio-visuelle".

SESSION D'AUTOMNE II 1976

Commencant les 1-2 et 6 novembre 1976

7 semaines — 42 h — \$78

Frais d'inscription \$5

Programmes: l'après-midi, le soir et le samedi.

Niveaux: débutants, intermédiaires et avancés (01-06)

07 (Corse) le mardi seulement

7 semaines — 21h — \$39

Frais d'inscription \$5

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi de 9h à 17h
Samedi de 9h à 17h

CENTRE-VILLE

TESTS DE CLASSEMENT

le jeudi
14 octobre 1976
de 16h30 à 19h

1441, rue Drummond,
849-5331 Poste 723

TAPIS MÉTROPOLITAIN SUPER VENTE DE TAPIS

Des centaines de super spéciaux
Une journée seulement
LUNDI LE 11 OCTOBRE
de 9 h a.m. à 5 h p.m.

VISITEZ NOS 4 SUCCURSALES POUR NOS SUPER SPÉCIAUX

SAINT-LEONARD

6925 est,
rue Jean-Talon

(Entre
boul. Langelier et
Galeries d'Anjou)

DORVAL

2350,
boul. Hymus

(A l'est du
boul. des Sources)

BROSSARD

Boul. Taschereau
angle Panama

(Une rue à l'est du
pont Champlain)

LAVAL

1775,
boul. St-Martin

(A l'est du boul.
Le Corbusier)

NOUS SERONS OUVERT LUNDI LE 11 OCTOBRE DE 9h à 5h. P.M.

AUCUN COMPTANT REQUIS:

Premier paiement à 45 jours de la date d'achat sur plan de paiements différés.

LE PRIX DE VOTRE ACHAT GARANTI POUR 100 JOURS

Si vous trouvez le même tapis à plus bas prix dans les 100 jours qui suivent votre achat chez Tapis Métropolitain, nous vous rembourserons la différence, plus 10%.

PLUS DE 2,000 ROULEAUX DE MARQUES RECONNUES EN MONTRÉAL

- Celanese
- Armstrong
- Coravelle
- Orlite
- Barrymore
- Venture
- Crossley
- Karastan
- Coronet
- Seneca
- Burlington
- Harding
- Peerless

TOUTE NOTRE MARCHANDISE PORTE LA GARANTIE DES MANUFACTURIERS



JE VOUS DONNE
MA GARANTIE
PERSONNELLE
D'ENTIERE
SATISFACTION

J.-P. Chapelle
Président de
Tapis Métropolitain

TAPIS

MÉTROPOLITAIN

"Les spécialistes du tapis"

Un seul numéro 254-4524